Programme des enseignants associés internationaux (IAT)
Guide pour vivre et travailler en Louisiane

Révisé automne 2026

But du document :
Le présent document est le fruit d'une collaboration entre le département de l'Éducation de la Louisiane (LDOE) et le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), et s'inspire du *Vademecum pour les enseignants belges en Louisiane* publié par le Bureau Wallonie-Bruxelles. Il offre des orientations à de multiples niveaux concernant la vie et le travail en Louisiane aux participants* actuels et potentiels du programme des enseignants associés internationaux (IAT) de l'État de la Louisiane. Il s'agit d'un document évolutif, puisque les administrateurs et les autres intervenants du milieu de l'enseignement auront l'occasion de le peaufiner à mesure qu'ils l'utiliseront.

L'État de la Louisiane présente des exemples dans le présent document, mais il n'appuie aucune société privée ou publique.

Pour toute remarque ou question, veuillez écrire à codofil@crt.la.gov.

*Le genre masculin est employé dans le présent document comme genre neutre afin d'alléger la lecture.

Table des matières

Mot de bienvenue du LDOE 1
Mot de bienvenue du CODOFIL 2
Répertoire des partenaires au gouvernement 3
Coup d'œil sur la Louisiane 7
- Géographie 7
- Climat 7
- Population 8
- Histoire 8
  - Premiers peuples 8
  - Exploration et gouvernance par la France 9
  - Exploration et gouvernance par l'Espagne 9
  - Achat de la Louisiane 10
  - La Louisiane : le territoire, l'État et au-delà 10

Renseignements pratiques pour les personnes qui vivent et travaillent en Louisiane 11
- La vie et la culture en Louisiane 11
- Gestion des documents et des renseignements personnels importants 12
  - Avant de se rendre en Louisiane 12
  - Une fois en Louisiane 13
- La vie en Louisiane 14
  - Finances personnelles 14
    - Système bancaire 15
    - Revenus supplémentaires 15
  - Transports 16
    - Avant d'arriver 16
    - Conduire en Louisiane et ailleurs aux États-Unis 16
    - Achat d'une voiture 17
    - Assurance automobile 18
    - Entretien d'une voiture 18
    - Autres modes de transport 19
  - Logement 19
    - Trouver un logement 19
    - Dépenses liées au logement 20
  - Sûreté et sécurité 21
    - Santé et bien-être 22
    - Sécurité personnelle 23
    - Services d'urgence 911 23
    - Préparation aux situations d'urgence 23
    - Conditions météorologiques extrêmes 23
- Travailler en Louisiane 24
  - Information à l'échelle de l'État 24
    - Système d'éducation de la Louisiane 25
    - Organismes de l'État de la Louisiane 25
    - Code de conduite des enseignants en Louisiane 26
    - Certification des enseignants de l'État de la Louisiane 26
    - Perfectionnement professionnel parrainé par l'État de la Louisiane 27
  - Information à l'échelle du réseau scolaire 27
    - Types d'écoles 27
    - Commissions scolaires paroissiales et à charte 28
    - Employés du réseau scolaire 28

Installations scolaires 28
Information à l'échelle des écoles 29
Membres du personnel scolaire 29
Politiques et procédures d'école 30
Horaire quotidien
31
Code de conduite des enseignants 32
Évaluation des enseignants associés internationaux 33
Salaires, impôts et retenues 34
Salaires et allocations 34
Impôts 35
Assurance maladie 36
Sécurité sociale 36
Régime de retraite des enseignants de la Louisiane (TRSL) 36
Renseignements concernant le visa J-1 37
Initiatives d'échange culturel 37
Prolongation d'un visa J-1 38

Annexe A – Budget des enseignants associés internationaux
Annexe B – Autorisation de travail J-2
Annexe C – Exemples d'horaires quotidiens
Annexe D – Termes courants
Annexe E – Trousse d'outils de l'enseignant

Mot de bienvenue du LDOE

Le célèbre musicien de jazz Wynton Marsalis, originaire de la Louisiane, a écrit une « ode au gombo », dans laquelle il évoque l'un des plats de prédilection de notre État comme une métaphore de la diversité culturelle dont vous serez témoin en tant que membre de notre grande famille. Selon lui, aucun autre plat ne reflète aussi bien l'image d'un « melting pot » que le gombo. Créé par nécessité il y a plus de 300 ans, ce plat complexe venait marier toute une gamme d'ingrédients et d'origines ethniques. En vous joignant aux milliers de professionnels qui ont participé au programme des enseignants associés internationaux (programme IAT) depuis 1972, vous contribuerez à la riche expérience qu'est la Louisiane.

Les élèves de la Louisiane sont tout aussi capables que ceux du reste du pays. L'apprentissage des langues nous tient à cœur, et nous sommes convaincus des avantages du bilinguisme pour les élèves, avantages dont ils profitent toute leur vie. Non seulement les élèves bilingues ont-ils de meilleurs résultats scolaires et tendent-ils à obtenir des emplois mieux rémunérés, ils acquièrent également une meilleure compréhension des autres cultures et des autres peuples.

En tant que professionnels du milieu de l'éducation en Louisiane, nous avons adopté une série de principes fondamentaux qui viennent orienter notre travail. La Louisiane travaille donc selon les convictions suivantes :

- Les enfants sont notre plus haute priorité.
- Les familles sont nos partenaires.
- Les enseignants sont des professionnels importants.
- Les nouveaux diplômés doivent être prêts.
- L'équité est importante.
- Les choix multiplient les possibilités.
- Les écoles sont des établissements précieux pour les communautés.
- L'avenir est prometteur.

Merci d'avoir pris la décision de travailler pour les enfants et les familles de la Louisiane. Vous êtes parmi les membres les plus récents de notre communauté d'enseignants, et j'ai bien hâte de vous voir mettre ces principes en pratique, enrichir l'éducation de nos élèves, renforcer nos effectifs et aider à faire progresser notre État.

Cade Brumley, Ph. D.
Surintendant de l'éducation de la Louisiana

Mot de bienvenue du CODOFIL

Chers enseignants, chers collègues,

Vous voici enfin arrivés, ou presque. Un long cheminement, beaucoup de questionnement, des sous économisés, des nuits à tourner en rond, à vous demander si vous faites une bêtise ou si vous faites un bon coup, des papiers à remplir, des relevés de notes à chercher, et j'en passe. Si vous êtes anxieux, c'est normal, mais j'aimerais vous rassurer. Si le travail sera parfois et même souvent difficile, la vie que vous mènerez, les voyages que vous ferez, les amitiés que vous tisserez en valent tous la peine.

Le français en Louisiane, c'est plus qu'une langue d'héritage, c'est quelque chose qui fait partie des fibres des Louisianais. Même si plusieurs ont perdu la langue, ils y sont encore très attachés. Vous le verrez et vous le sentirez. Ils vous diront que leurs grands-parents parlent/parlaient français et qu'ils étaient punis pour ça à l'école. Vous comprendrez que le français n'est pas une langue étrangère en Louisiane (même si on enseigne le FLE).

Et c'est cette cause que vous défendrez, c'est pour ça que vous êtes ici, vous faites maintenant partie du mouvement de « résistance »!

Je vous remercie de votre engagement, je vous souhaite de belles rencontres et de belles expériences!

Très cordialement,

Peggy Feehan
Directrice générale, CODOFIL

Répertoire des partenaires au gouvernement

Département de l'Éducation de la Louisiane (LDOE) *Office of Teaching and Learning, Academic Content* 1201 North Third Street Baton Rouge, LA 70802 language.acquisition@la.gov	
Corinne Nutt Spécialiste des langues du monde michele.braud@la.gov	**Gabriela Rio** Spécialiste des langues du monde gabriela.rio@la.gov
Sophie Capmartin Spécialiste technique internationale : France sophie.capmartin@expertisefrance.fr	

Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) *Council for the Development of French in Louisiana* 217 W. Main St. Lafayette, LA 70501 CODOFIL@crt.la.gov		
Peggy Feehan *Directrice exécutive* 337-262-5810 pfeehan@crt.la.gov	**Jennifer Rodriguez** *Responsable des programmes éducatifs* *337-262-5983* jrodriguez@crt.la.gov	**Florence Thunissen** *Consultante en éducation* 337-262-5985 fthunissen@crt.la.gov
Karla Ewing *Chargée de communication* 337 337-262-5810 kewing@crt.la.gov	**Marguerite Justus** *Responsable du développement communautaire* 337-262-5764 mjustus@crt.la.gov	**Megan Constantin** *Responsable des affaires économiques et internationales* 337-262-1369 mconstantin@crt.la.gov

<table>
<tr><td colspan="2">Consulat de la Belgique
Katherine Raeymaekers, Consul-Général
1 404-659-2150
Numéro d’urgence : 1 404-271-9669</td></tr>
<tr><td>Consulat général de Belgique à Atlanta
230 Peachtree Street, NW – Suite 2250
Atlanta, GA 30303
atlanta@diplobel.fed.be</td><td>Consul honoraire de la Belgique en Louisiane
Roland Vandenweghe
4500 One Shell Square
New Orleans, LA 70139-4596
1 504 585-0151
roland.vandenweghe@arlaw.com</td></tr>
<tr><td>Wallonie-Bruxelles International
Place Sainctelette, 2
1080 Bruxelles, Belgique</td><td>Service Bourses Internationales
Robin Herbiet
+32 2 421 87 79
r.herbiet@wbi.be</td></tr>
<tr><td>Service Bourses Internationales
Benoit Rutten
bourses@wbi.be</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Pour de l’aide ou de l’information concernant l’expatriation : http://www.belgiumintheusa.be
Des ressources et de l’information de WBI concernant le recrutement des enseignants belges sont disponibles à l’adresse www.wbi.be.</td></tr>
</table>

Coup d’œil sur la Louisiane

Abritant un mélange de paysages, de cultures et de langues qu’on ne trouve nulle part ailleurs aux États-Unis, la Louisiane est fière de ses traditions et de son mode de vie uniques. L’ampleur de la diversité louisianaise se manifeste dans la riche histoire de l’État, dans sa musique et sa cuisine sans égales et dans les interactions avec ses résidents, chaleureux et accueillants.

La vie en Louisiane est véritablement une expérience unique.

Géographie

Avec une superficie totale de 135 651 kilomètres carrés (52 357 milles carrés), la Louisiane est le trente et unième plus grand État au pays. Située dans le sud des États-Unis, la Louisiane est entourée à l’ouest par le Texas, au nord par l’Arkansas, à l’est par le Mississippi et au sud par le golfe du Mexique. Elle est divisée en trois zones géographiques distinctes, soit la plaine littorale de l’est du golfe, la plaine alluviale du Mississippi et la plaine littorale de l’ouest du golfe[1].

Par sa situation géographique, la Louisiane abrite un nombre impressionnant de forêts naturelles, de marais, de rivières et de lacs. Ces caractéristiques font de la Louisiane la destination idéale pour les amoureux de la nature et les sportifs les plus passionnés. D’ailleurs, la Louisiane est souvent reconnue comme le « paradis des sportifs »[2].

Climat[3]

La Louisiane est caractérisée par un climat subtropical, les chutes de pluie annuelles moyennes atteignant 152,4 cm (60 po). Les étés en Louisiane sont généralement chauds et humides, avec des températures dépassant 35 °C (95 °F) et un taux d’humidité atteignant 74 %. Les aires intérieures sont donc climatisées de façon continue. *Pour les personnes qui ne sont pas habituées à une climatisation régulière, une veste peut être nécessaire lorsque l’on passe d’un endroit non climatisé à une salle climatisée.*

---

[1] Norrell, R. (2021). « Louisiana ». Dans *Britannica*. Tiré de : https://www.britannica.com/place/Louisiana-state.

[2] *Louisiana Facts and Figures* (aucune date). Tiré de : https://www.crt.state.la.us/tourism/pressroom/almanac/facts-and-figures/index. Site consulté le 24 février 2021.

[3] Weather Atlas (aucune date). « Louisiana, USA - climate data and average Monthly weather ». Tiré de : https://www.weather-us.com/en/louisiana-usa-climate#:~:text=of%20Louisiana%2C%20USA-,The%20climate%20of%20Louisiana,of%20the%20Gulf%20of%20Mexico. Site consulté le 25 février 2021.

Même s'il n'y a pas d'hiver bien défini en Louisiane, il arrive à l'occasion de voir les températures baisser brièvement sous le point de congélation (0 °C ou 32 °F) entre les mois de décembre et février. Les mois de mars et avril et les mois d'octobre et de novembre correspondent à de courtes saisons de printemps et d'automne, respectivement.

Population

La Louisiane a longtemps été un pôle de diversité culturelle. Les peuples autochtones ont été les premiers à se dire chez eux en Louisiane, s'établissant dans la région dès l'an 11 500 avant l'ère chrétienne[4]. Depuis, le paysage culturel et linguistique n'a jamais cessé de changer.

Les premiers groupes de colons européens, et les plus nombreux étaient majoritairement français et espagnols. Leur influence sur la vie, la langue et la culture en Louisiane est encore bien évidente. Il convient toutefois de noter que le patrimoine culturel et linguistique de la Louisiane a également été influencé par divers autres peuples, y compris ceux d'Afrique, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, d'Haïti, de la Hongrie et de l'Italie, pour n'en nommer que quelques-uns[5]. Ensemble, chacune de ces influences uniques forme la trame de la population louisianaise.

Comptant actuellement 4 650 000 habitants, la Louisiane occupe le 25e rang des États les plus peuplés aux États-Unis. La Nouvelle-Orléans et Baton Rouge sont les deux plus grands centres urbains de la Louisiane. Ensemble, ces deux villes comptent plus de 1,1 million d'habitants, soit le quart environ de la population globale de l'État. Au total, 62 % des habitants de la Louisiane s'identifient comme blancs, 32 % s'identifient comme Afro-Américains, 2 % s'identifient comme Asiatiques et les 4 % restants s'identifient comme Hispaniques, Autochtones, ou d'une autre origine[6].

Histoire

L'histoire de la Louisiane est tout aussi unique et complexe que sa population. S'étendant sur des milliers d'années et influencés par un nombre incalculable de peuples et de langues, les événements du passé ont façonné l'État et ses habitants et donnent une signification unique au terme « Louisianais ».

Premiers peuples

Le territoire de la Louisiane, ainsi que la vallée inférieure du Mississippi forment l'une des régions les plus fertiles d'Amérique du Nord. Cela explique pourquoi on trouve en Louisiane parmi les plus anciens vestiges des peuples autochtones aux États-Unis. On peut penser à Poverty Point dans le nord-est de la Louisiane, qui date de 3 400 ans selon les estimations et qui est classé comme un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce site d'une grande importance était pendant des siècles un carrefour économique et commercial du sud de la région du golfe du Mexique.

L'influence des tribus autochtones de la Louisiane sur notre culture se voit et se ressent à la grandeur de l'État. Bon nombre de traditions, de toponymes et de recettes de la Louisiane doivent leurs origines aux premiers peuples de l'État.

---

[4] Saunders, R. (2020). *Prehistoric Archeology in Louisiana*. Tiré de : https://64parishes.org/entry/prehistoric-archaeology-in-louisiana. Site consulté le 25 février 2021.

[5] Howard, P. (aucune date). « Louisiana ». Tiré de : https://www.britannica.com/place/Louisiana-state. Site consulté le 25 février 2021.

[6] World Population Review (aucune date). « Louisiana population 2021 ». Tiré de : https://worldpopulationreview.com/states/louisiana-population. Site consulté le 25 février 2021.

Exploration et gouvernance par la France[7]

Les efforts d'expansion et de colonisation des Français en Amérique du Nord, aux 17e et 18e siècles, comprenaient le territoire du Mississippi et de ses affluents. En 1682, l'explorateur René-Robert Cavelier, Sieur de la Salle a mené l'exploration de ce territoire, qu'il a nommé *Louisiane* en l'honneur du roi Louis XIV. Ce vaste territoire s'étendait des Grands Lacs jusqu'au golfe du Mexique, et représente aujourd'hui le tiers environ du territoire continental des États-Unis. Pour en connaître davantage, consultez le document *French Colonial Louisiana*.

Dates importantes

- 1699 – les frères Le Moyne (Sieurs de Bienville et d'Iberville) découvrent l'embouchure du Mississippi. Avec l'aide des tribus autochtones de la Louisiane, ils explorent le delta et les affluents du fleuve, identifiant et nommant la Pointe du Mardi Gras, les bayous Lafourche et Manchac, les lacs Maurepas et Pontchartrain, la rivière appelée aujourd'hui New River et Baton Rouge.
- Début des années 1700 – les frères Le Moyne et leurs représentants établissent des forts ainsi que des postes de traite.
- 1714 – établissement de la colonie française de Natchitoches.
- 1718 – établissement de la ville de La Nouvelle-Orléans.
- 1719 – arrivée des premiers esclaves africains en Louisiane, depuis la Sénégambie, à bord du navire Aurore.
- 1720 – l'ingénieur français Adrien de Pauger termine la construction des digues, du quai et du Vieux Carré à La Nouvelle-Orléans.
- 1722 – début de l'arrivée des Allemands en Louisiane.
- De 1756 à 1763 – guerre de Sept Ans (appelée « guerre contre les Français et les Indiens ») opposant la Grande-Bretagne et la France.

Exploration et gouvernance par l'Espagne[8]

En 1762, France a cédé le territoire de la Louisiane à l'Espagne aux termes du Traité de Fontainebleau. Durant les quatre décennies qui ont suivi, la Louisiane s'est développée en une colonie prospère et florissante grâce à l'exportation de sucre, de coton et d'indigo, qui se faisait par le port de La Nouvelle-Orléans. Les politiques d'immigration et de concession de terres de l'Espagne ont permis à la Louisiane de se développer à la fois sur le plan économique et le plan démographique en accueillant un grand nombre d'Espagnols, d'anciens colons français et d'immigrants anglo-américains. L'Espagne a conservé le contrôle de la Louisiane jusqu'en 1802, année où le territoire a été recédé à la France. Pour en connaître davantage, consultez le document *Spanish Colonial Louisiana*.

Dates importantes

- 1717 – établissement de la mission espagnole de Los Adaes dans le nord-ouest de la Louisiane.
- 1764 – début de l'arrivée des Acadiens français en Louisiane, après le Grand Dérangement en Nouvelle-Écosse.
- 1778 – début de l'arrivée des Los Isleños, en provenance des îles Canaries, en Louisiane.
- 1790 – début de l'arrivée des créoles d'Haïti en Louisiane, après la révolution à Saint-Domingue.

---

[7] Chamberlain, C. (2020). *Spanish colonial Louisiana*. Tiré de : https://64parishes.org/entry/spanish-colonial-louisiana#:~:text=After%20the%20St.,found%20their%20way%20to%20Louisiana.&text=The%20population%20of%20both%20free,from%20269%20to%20948%20people. Site consulté le 18 février 2021.

[8] Chamberlain, C. (2020). *Spanish colonial Louisiana*. Tiré de : https://64parishes.org/entry/spanish-colonial-louisiana#:~:text=After%20the%20St.,found%20their%20way%20to%20Louisiana.&text=The%20population%20of%20both%20free,from%20269%20to%20948%20people. Site consulté le 25 février 2021.

- 1794 – grand incendie de La Nouvelle-Orléans.
- 1802 – l'Espagne remet le contrôle de la Louisiane à la France.

Achat de la Louisiane[9]

En 1803, quelques mois seulement après que le territoire de la Louisiane eut repassé de l'Espagne à la France, l'empereur des Français Napoléon Bonaparte a vendu ce même territoire (d'une superficie de 2 144 476 kilomètres carrés ou 828 000 milles carrés) au président des États-Unis Thomas Jefferson, pour une somme de 15 millions de dollars. Cette acquisition venait doubler la superficie des États-Unis. Le transfert définitif du pouvoir de la France aux États-Unis a eu lieu le 30 novembre 1803 dans la *sala capitular* (salle capitulaire) du *cabildo* (conseil municipal) de La Nouvelle-Orléans.

La Louisiane : le territoire, l'État et au-delà[10]

Aujourd'hui, l'État de la Louisiane est beaucoup plus petit que le territoire qu'avaient détenu la France et l'Espagne il y a de cela quelques centaines d'années. Depuis son achat en 1803, la Louisiane a connu de nombreux changements, bien qu'elle ait conservé son identité qui la rend si unique.

L'évolution de la Louisiane – d'abord une colonie étrangère, puis un territoire des États-Unis et, enfin, un État – est marquée de nombreux événements qui ont façonné non seulement l'État, mais les États-Unis tels qu'on les connaît aujourd'hui.

Dates importantes

- De 1804 à 1806 – les explorateurs Lewis et Clark font le levé du territoire de la Louisiane.
- Octobre 1806 – l'Espagne et les États-Unis s'entendent sur la formation de la Bande neutre.
- 30 avril 1812 – la Louisiane devient le huitième État des États-Unis.
- 8 janvier 1815 – bataille de La Nouvelle-Orléans.
- 1819 – signature du Traité transcontinental, également appelé le Traité d'Adams-Onis, l'Espagne cédant l'ensemble du territoire espagnol à l'est du Mississippi (connu comme les Paroisses de Floride) et la Bande neutre aux États-Unis.

Durant les premiers moments de la Louisiane en tant qu'État, les gens y vivaient de la terre. La pêche et la culture – entre autres du coton, du riz et du sucre – étaient le mode de vie de bien des Louisianais. Encore aujourd'hui, une grande partie de l'économie de la Louisiane repose sur l'agriculture.

Depuis son intégration aux États-Unis en 1812, la Louisiane a adopté 11 constitutions. La constitution actuelle de la Louisiane, ratifiée en 1974, comprend des dispositions visant à reconnaître et protéger son histoire linguistique et culturelle unique : [*traduction*] « le droit des citoyens de préserver et favoriser leurs origines historiques, culturelles et linguistiques respectives est reconnu.[11] »

Rendez-vous à www.LouisianaStateMuseum.org pour en savoir plus sur l'histoire de la Louisiane.

---

[9] État de la Louisiane (aucune date). « The Louisiana Purchase ». Tiré de : https://www.crt.state.la.us/louisiana-state-museum/online-exhibits/the-cabildo/the-louisiana-purchase/index. Site consulté le 26 février 2021.

[10] État de la Louisiane (aucune date). « Territory to Statehood ». Tiré de : https://www.crt.state.la.us/louisiana-state-museum/online-exhibits/the-cabildo/territory-to-statehood/index. Site consulté le 13 avril 2021.

[11] État de la Louisiane (aucune date). « Antebellum Louisiana ». Tiré de : https://www.crt.state.la.us/louisiana-state-museum/online-exhibits/the-cabildo/antebellum-louisiana/. Site consulté le 13 avril 2021.

Renseignements pratiques pour les personnes qui vivent et travaillent en Louisiane

La présente section contient de l'information destinée aux enseignants associés internationaux de la Louisiane ainsi qu'aux futurs enseignants qui les aidera à se préparer à vivre et à travailler dans l'État de la Louisiane.

La vie et la culture en Louisiane

La Louisiane est divisée en 64 paroisses (ou comtés), dans 13 régions géographiques distinctes. Chaque région a une histoire, un patrimoine, une gastronomie et des points d'intérêt qui lui sont propres. Pour les enseignants internationaux, explorer les nombreuses régions et découvrir ce que chacune a à offrir est un moyen populaire d'en apprendre davantage sur l'État et sa culture. Pour en savoir plus sur les différentes régions de la Louisiane, rendez-vous sur le site de Louisiana Travel.

Festivals

C'est bien connu, la Louisiane aime les festivals. Certains vont jusqu'à dire qu'en Louisiane, il y a un festival pour n'importe quel sujet imaginable, ou presque. La saison des festivals commence en septembre, au moment où les températures commencent à baisser, et se poursuit jusque tard en été. À l'automne, il y a un festival (ou deux, ou trois) chaque fin de semaine quelque part en Louisiane.

Pour plus d'information sur les festivals de la Louisiane, rendez-vous à la page Événements.

Gastronomie

La cuisine louisianaise est parmi les meilleures au monde, et est une source de fierté pour les gens de la Louisiane. Non seulement nos plats sont-ils délicieux, notre cuisine et son histoire sont également le reflet de qui nous sommes en tant que peuple. Pendant votre passage en Louisiane, assurez-vous de goûter au gumbo, au jambalaya et au sandwich Po-Boy. Aussi, pour bien vous imprégner de la culture de la Louisiane, assistez à la préparation des écrevisses bouillies (crawfish boils).

Population francophone

On estime à 150 000 environ le nombre de personnes en Louisiane qui comprennent et parlent le français. Ces francophones et créolophones vivent majoritairement dans les 22 paroisses qui forment le triangle cajun connu sous le nom d'Acadiana. L'Acadiana se situe dans le sud-ouest et le centre-sud de la Louisiane, dans les paroisses d'Acadia, d'Ascension, d'Assumption, d'Avoyelles, de Calcasieu, de Cameron, d'Evangéline, d'Iberia, d'Iberville, de Jefferson Davis, de Lafayette, de Lafourche, de Pointe Coupée, de St. Charles, de St. Jacques, de St. Jean, de St. Landry, de St. Mary, de St. Martin, de Terrebonne, de Vermillion et de Baton Rouge Ouest.

Le français est bien vivant en Louisiane. Pour plus d'information, consultez les articles Francophone Louisiana et Cajuns in Literature.

Population hispanophone

Environ 200 000 personnes qui vivent en Louisiane parlent espagnol. L'espagnol est présent partout dans l'État, mais est concentré dans les zones urbaines de La Nouvelle-Orléans, de Baton Rouge et de Shreveport/Bossier. Dans les années 1700, les colons d'Espagne, connus sous l'appellation Isleños, se sont établis dans le sud de la Louisiane, principalement dans la paroisse de St. Bernard. Certains de leurs descendants y vivent encore aujourd'hui. Plusieurs autres groupes hispanophones se sont établis dans

l'ouest de la Louisiane dans les années 1700 et 1800, dans des secteurs longeant la rivière Sabine, zone appelée autrefois la Bande neutre.

Religion
Aux États-Unis, la liberté de religion et la séparation de l'Église et de l'État sont garanties en vertu de la Déclaration des droits de la Constitution. Cependant, cela ne limite aucunement le droit d'une personne d'exprimer ses croyances religieuses. La religion ainsi que les activités qui s'y rattachent sont souvent un sujet de discussion en dehors des classes des écoles publiques. Par ailleurs, les élèves sont libres de participer aux activités de clubs religieux scolaires ou à des prières à l'école. Certains élèves peuvent également être dispensés de certaines activités de l'école ou de la classe pour des motifs religieux. Vous remarquerez que les écoles ont des procédures déjà mises en place pour les situations de ce genre.

Gestion des documents et des renseignements personnels importants

Les enseignants se doivent de recueillir, de protéger et de conserver divers renseignements et documents importants avant de se rendre en Louisiane et pendant leur séjour.

Avant de se rendre en Louisiane

- Numérisez et sauvegardez vos documents personnels importants (copies de votre permis de conduire, de vos polices d'assurance et de vos certificats de naissance et de mariage) dont vous pourriez avoir besoin pendant votre séjour en Louisiane.
- Numérisez vos documents professionnels importants (y compris vos diplômes et relevés de notes universitaires, des copies de certificats et d'évaluations supplémentaires et des documents attestant votre participation à des séances de perfectionnement professionnel) et sauvegardez-les sur une clé USB, un disque dur externe ou dans le nuage.

Une fois en Louisiane

Une version originale et des photocopies des documents suivants devraient être conservées dans un lieu sûr de votre domicile en Louisiane.

Passeport	Votre passeport devrait être valide pendant au moins 30 jours après la fin de votre échange (3 ans dans le cas d'un visa J-1).
Visa J-1	Apposé à votre passeport. Ce visa a une durée de validité maximale de 3 ans. *Votre statut de résidence aux États-Unis est celui de non-résident jusqu'à ce que vous remplissiez le critère de séjour d'une durée importante.*
Formulaire I-94	Formulaire à imprimer après votre arrivée en Louisiane. ***À conserver avec votre passeport.***
Formulaire DS2019	Ce document important vous autorise à quitter les États-Unis et à y revenir pendant votre échange. Il doit être signé chaque année par un parrain admissible du CODOFIL pour les enseignants français ou par un parrain du LDOE dans le cas des enseignants espagnols. Vous devez le vérifier avant de sortir des États-Unis. ***À conserver avec votre passeport.***
Carte de sécurité sociale	Vous devrez en faire la demande après votre arrivée en Louisiane. Il faut en général entre 10 et 15 jours (mais cela peut aller jusqu'à 6 semaines) pour recevoir votre numéro et votre carte de sécurité sociale, lesquels sont obligatoires pour travailler aux États-Unis.
Contrats et documents connexes	Contrat signé avec le CODOFIL/LDOE; contrat signé avec votre district; toutes les lettres et autre correspondance confirmant votre situation d'emploi en Louisiane.
Permis de conduire et documents connexes du pays d'origine	Copie originale de votre permis de conduire de votre pays d'origine avec une déclaration de ce dernier attestant votre dossier de conduite positif.
Preuve d'assurance	Documents qui fournissent une preuve d'assurance médicale et d'assurance rapatriement.

Documents à conserver avec vous en tout temps : vous devez garder ces documents avec vous et les garder accessibles en tout temps.

Permis de conduire ou carte d'identité de la Louisiane	Ces cartes d'identité sont remises par le département des Véhicules motorisés (DMV) local. Vous pouvez trouver l'adresse sur le site Web Office of Motor Vehicles (OMV). Vous recevrez une lettre du LDOE vous avisant ce que vous devez soumettre lorsque vous faites une demande de permis de conduire. Vous pouvez conduire jusqu'à trois mois avec un permis de conduire international.
Preuve d'assurance automobile	Une assurance automobile est obligatoire pour tous les conducteurs dans l'État de la Louisiane. Lorsque vous vous procurez une police d'assurance automobile, votre assureur vous remettra une carte prouvant que vous détenez une assurance. Vous devriez conserver cette preuve dans votre portefeuille ou votre voiture, ou vous assurer d'avoir accès à une version électronique.
Preuve d'assurance médicale	L'assurance médicale est obligatoire pour tous les citoyens, résidents et non-résidents des États-Unis. Lorsque vous vous procurez une police d'assurance médicale, votre assureur vous remettra une carte prouvant que vous détenez une assurance. Vous devriez conserver cette preuve dans votre portefeuille.

La vie en Louisiane[12]

La présente section traite de questions importantes relativement à la gestion de vos finances, à vos activités quotidiennes et à votre sécurité lorsque vous vivez et travaillez en Louisiane.

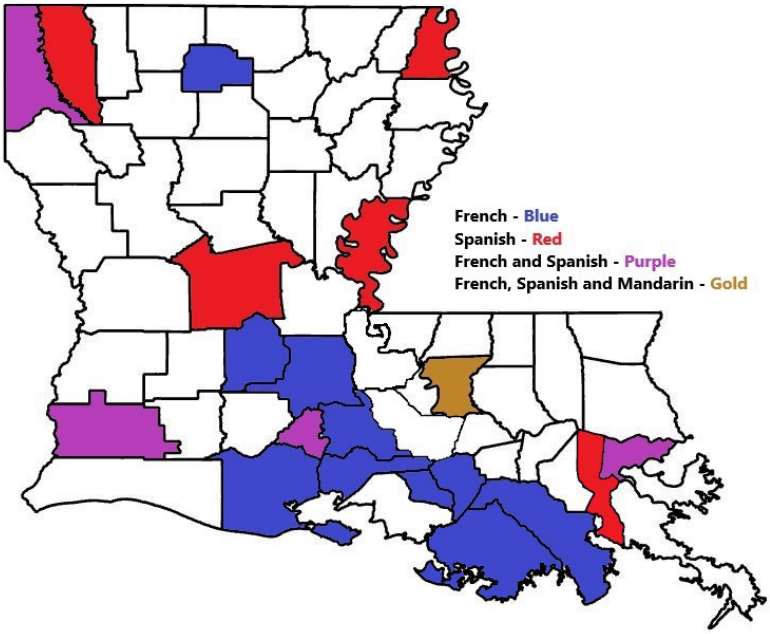

Finances personnelles

Pour que les enseignants internationaux réussissent dans le cadre du programme et vivent confortablement en Louisiane, il faut dans bien des cas qu'ils aient suffisamment d'argent au cours des premiers mois de leur séjour aux États-Unis. L'État de la Louisiane vous recommande de vérifier que votre banque dans votre pays d'origine travaille avec les banques américaines et qu'elle accepte les transferts de celles-ci, et que vous disposez de fonds suffisants pour assumer les coûts de déménagement ainsi que vos frais de subsistance pour les trois premiers mois de votre séjour en Louisiane. Veuillez vous reporter à l'annexe A pour voir un budget suggéré.

[12] https://d-maps.com/continent.php?num_con=70&lang=en

Système bancaire

Les enseignants internationaux devraient opter pour les institutions qui ont la plus vaste portée, c'est-à-dire, celles qui ont des liens internationaux. Votre superviseur ou hôte de paroisse saura vous aider pour sélectionner une banque fiable dans votre secteur. Vous pouvez choisir parmi différentes banques nationales, notamment Bank of America, Capital One et Chase Bank.

L'ouverture d'un compte bancaire peut se faire plus facilement si vous présentez une lettre d'emploi de votre superviseur ou votre contrat signé avec votre organisation de la Louisiane. Au moment d'ouvrir votre compte, on vous demandera des documents d'identification comme votre permis de conduire de la Louisiane ou votre passeport, de même qu'une carte de crédit reconnue aux États-Unis (Visa, MasterCard ou American Express).

Renseignements utiles

Il convient de noter que certaines banques appliquent des frais de traitement. En général, pour un compte chèques normal, aucuns frais ne sont appliqués si vous conservez un solde minimal. Demandez à votre banque de l'information au sujet des frais mensuels et des frais de service.

- Une **carte de débit** protégée par un NIP devrait vous être remise au moment de l'ouverture du compte. Sachez que certaines banques vont jusqu'à bloquer un compte si le mauvais NIP est entré trois fois.
- Certaines banques appliquent des frais additionnels lorsque vous utilisez un guichet bancaire d'une autre institution financière ou lorsque vous vous servez de votre carte de débit à l'étranger.
- Bon nombre de banques offrent des services bancaires en ligne gratuitement, ce qui peut vous faire gagner du temps lorsque vous devez déposer de l'argent, vérifier votre solde ou régler une facture.
- Pour chaque chèque sans provision, vous devrez potentiellement payer des frais d'insuffisance de fonds d'un montant de 30 $, voire plus, selon les politiques de votre banque.

Emprunt d'argent

Évitez de faire appel à des compagnies de prêt ou à des centres de prêt « argent rapide » pour emprunter de l'argent. Ces compagnies appliquent généralement des taux d'intérêt élevés et imposent de lourdes pénalités en cas de paiement en souffrance. Si vous avez besoin d'un prêt pour une dépense importante, comme une voiture, faites plutôt appel à votre banque ou à la coopérative de crédit de votre commission scolaire locale.

Sachez que vous ne serez peut-être pas en mesure d'obtenir un prêt non garanti si vous n'avez pas d'**antécédents en matière de crédit**, par exemple, un dossier bancaire sans découvert pendant une période donnée ou un revenu mensuel régulier aux États-Unis.

Cartes de crédit

Les cartes de crédit peuvent être utilisées pour la majorité de vos achats aux États-Unis. Cependant, pour obtenir une carte de crédit d'une institution américaine, il est impératif d'avoir des *antécédents en matière de crédit* dans le système de crédit du pays. Cela prend quelques mois. Une fois que vous aurez commencé à établir des antécédents en matière de crédit, vous pourrez demander votre cote de crédit et les renseignements connexes à votre banque ou à partir du site Web de celle-ci.

Revenus supplémentaires

Les détenteurs d'un visa J-1 ne peuvent pas occuper un emploi à temps partiel en dehors de leur poste d'enseignement. Ils peuvent cependant toucher un revenu supplémentaire en faisant du tutorat dans la

matière qu'ils enseignent ou en participant à des activités de perfectionnement professionnel rémunérées pour leur district ou l'État.

Autorisation de travail J-2
Les détenteurs d'un visa J-2 en âge de travailler peuvent soumettre une demande d'autorisation de travail aux États-Unis. Pour qu'ils obtiennent cette autorisation, ils doivent demander un permis de travail (Employment Authorization Document). Ce processus d'autorisation prend habituellement entre trois et six mois.

Pour soumettre la demande, il faut :

- remplir le formulaire I-765, disponible sur le site Web des services d'immigration (www.uscis.gov);
- rédiger une lettre détaillant les raisons pour lesquelles la demande de permis de travail est présentée (Annexe B*);
- prouver que le soutien financier de la famille ne dépend pas du travail en question.

Une fois l'autorisation de travail reçue et approuvée, les détenteurs d'un visa J-2 recevront un numéro de sécurité sociale.

**Veuillez vous reporter aux directives et au modèle de lettre fournis à l'annexe B. Pour plus d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec le CODOFIL.*

Transports

Avant d'arriver

Il peut être utile de louer une voiture pendant les premiers jours ou les premières semaines après votre arrivée, selon le lieu et le moment de votre arrivée en Louisiane. Il existe plusieurs compagnies populaires de location de voitures aux États-Unis. La disponibilité peut varier selon le secteur.

Alamo Avis Budget Enterprise Hertz

Conduire en Louisiane et ailleurs aux États-Unis

En Louisiane, un permis de conduire international peut être utilisé pendant une période maximale de trois mois, soit la durée d'un visa touristique. Vous devrez vous procurer un permis de conduire de la Louisiane (moyennant des frais) auprès d'un Office of Motor Vehicles (OMV) local. Pour connaître l'emplacement des bureaux et les heures d'ouverture, consultez le site Web de l'OMV.

Pour l'examen théorique, vous pouvez vous préparer en étudiant le *Louisiana Driver's Manual*. Des exemplaires sont disponibles à partir de la plateforme Google Classroom du programme IAT de la Louisiane. Vous pouvez demander les services d'un traducteur pour cet examen, mais sachez que vous devrez possiblement l'emmener avec vous. L'examen théorique est un examen à choix multiples effectué à partir d'un ordinateur. En cas d'échec, ne vous inquiétez pas; vous pourrez refaire l'examen. Une fois que vous aurez réussi l'examen théorique, vous devrez faire l'examen de conduite pratique, lequel est décrit dans le *Louisiana Driver's Manual*.

Habituellement en Louisiane, les gens qui souhaitent obtenir un permis de conduire doivent suivre des cours de conduite, et les réussir. Les détenteurs d'un visa J-1 qui participent au programme IAT sont toutefois dispensés de cette formation. Malheureusement, cette exemption ne s'applique pas aux détenteurs d'un visa J-2. En effet, tous les détenteurs d'un visa J-2 qui souhaitent conduire en Louisiane

doivent d'abord réussir un cours de conduite, qui coûte généralement entre 300 $ et 600 $. Il est donc important de s'informer au sujet des écoles de conduite dans votre secteur.

N'attendez pas trop avant de vous procurer votre permis de conduire. S'il reste moins de 180 jours à votre visa, votre demande sera refusée.

Enfin, ne laissez pas votre permis de conduire de la Louisiane expirer pendant que vous vous trouvez toujours aux États-Unis. Cela pourrait vous placer dans la situation fâcheuse de devoir payer une amende, repasser les examens ou suivre un cours de conduite.

Soutenez la cause avec votre plaque d'immatriculation
Au moment d'acheter votre voiture, vous devrez payer des frais d'immatriculation pour obtenir votre plaque. Nous encourageons les francophones à opter pour la plaque « Chez nous autres » afin de soutenir l'enseignement du français en Louisiane. Les recettes sont remises directement au CODOFIL/Consortium des écoles d'immersion en Louisiane (LCIS). Pour en savoir plus, communiquez avec Peggy Feehan, Directrice Exécutive du CODOFIL.

Achat d'une voiture

Il faut prévoir entre 5 000 $ et 7 000 $ pour une voiture usagée, voire plus. L'achat d'une voiture demande de prendre des précautions. Demandez à des collègues de la Louisiane qui connaissent les environs et le marché des voitures d'occasion et qui sauront vous aider.

- **N'achetez rien tant que vous n'êtes pas sur place en Louisiane!** Il peut être tentant d'acheter une voiture d'un enseignant international qui quitte la Louisiane ou d'acheter une voiture en ligne avant d'arriver sur place, mais ne le faites pas. Il est important d'inspecter le véhicule avant d'en faire l'acquisition.
- Consultez les petites annonces dans le journal local et les sites de revente virtuels pour les ventes par des particuliers, rendez-vous chez des concessionnaires de voitures d'occasion ou faites de recherches en ligne sur des sites comme Auto Trader, CarGurus, Get Auto et Carvana pour trouver un véhicule qui vous convient.
- Vérifiez en ligne la valeur du véhicule que vous comptez acheter au moyen du Kelley Blue Book afin d'éviter de payer trop cher. Rappelons que le prix affiché par les vendeurs ne comprend pas les taxes, lesquelles peuvent parfois dépasser les 10 % du prix d'achat de la voiture.
- Lorsque vous avez trouvé une voiture que vous souhaitez acheter, consultez le rapport CARFAX pour connaître l'historique de la voiture, en utilisant le numéro d'identification de véhicule (NIV). Le NIV est un code unique composé de lettres et de chiffres, et se trouve sur une bande de métal rivetée au tableau de bord. Il est visible à travers le pare-brise de la voiture.
    - Vous devriez faire inspecter toute voiture usagée par un mécanicien en qui vous avez confiance avant d'en faire l'achat. Ce service est souvent gratuit, et les familles qui vous accueillent ou des collègues peuvent vous recommander des mécaniciens.
    - Vous devez souscrire une police d'assurance automobile afin de repartir avec votre véhicule. Appelez votre assureur pour savoir quels documents vous devez fournir.
    - Si vous achetez un véhicule d'un particulier, vous devez faire authentifier la transaction par un notaire public et inscrire votre achat auprès de l'Office of Motor Vehicles pour ensuite obtenir votre plaque d'immatriculation. Les notaires peuvent généralement vous guider dans ces formalités. Si vous achetez un véhicule d'un concessionnaire, ce dernier déposera les documents nécessaires et vous remettra une plaque

d'immatriculation temporaire qui devra être apposée sur la vitre arrière, où elle devra rester jusqu'à ce que vous receviez la plaque officielle par la poste.

Assurance automobile

Selon la loi, les voitures doivent être assurées en tout temps et les conducteurs doivent être en mesure de présenter une preuve d'assurance. Le non-respect de cette exigence entraîne de lourdes conséquences. Dans l'éventualité d'un contrôle par la police, les conducteurs non assurés devront payer une amende considérable, et le véhicule sera laissé sur le bord de la route avec un gros autocollant orange.

Il faut prévoir entre 150 $ et 200 $ par mois pour une assurance automobile. Un certificat de votre assureur dans votre pays d'origine, qui indique que vous n'avez pas eu d'accident au cours des trois dernières années, pourrait vous faire économiser pendant la première année.

Il peut aussi être utile d'inclure l'assistance routière, ce qui peut comprendre le remorquage, le déverrouillage d'une voiture barrée ou de l'aide en cas de crevaison. Vous pouvez obtenir cette option auprès de votre assureur, ou d'une autre compagnie moyennant un coût supplémentaire. Dans certains cas, l'assistance routière est offerte gratuitement avec une autre police d'assurance.

Voici une liste de compagnies d'assurance en Louisiane.

AAA	Farm Bureau	GEICO	Horace Mann
Liberty Mutual	Progressive	State Farm	

Nous vous recommandons fortement de ne JAMAIS sortir des États-Unis avec votre voiture. La majorité des polices d'assurance automobile souscrites aux États-Unis sont VALIDES UNIQUEMENT aux États-Unis et n'offrent peut-être aucune protection en cas d'accident à l'étranger. Lisez attentivement votre police d'assurance automobile pour savoir quel type de protection vous détenez à l'étranger. Ne vous rendez pas au Canada ou au Mexique sans assurance valide à l'étranger.

Entretien d'une voiture

Il est important d'entretenir sa voiture pour assurer son bon fonctionnement. Les supercentres comme Walmart ou Costco offrent souvent des services d'entretien de base. Les services offerts comprennent les changements de pneus, les vidanges d'huile et le remplacement de batteries.

Pour les réparations plus importantes, il vaut mieux se tourner vers des mécaniciens dans des ateliers de réparation. Ces ateliers font parfois partie de stations-service ou de marchands d'automobiles. Les prix varient, c'est pourquoi on recommande de magasiner préalablement. Les mécaniciens aux États-Unis appliquent un tarif horaire pour la main-d'œuvre ainsi que des frais pour les pièces. Pour les personnes qui aiment faire leurs propres réparations, les bibliothèques ont d'excellents manuels en anglais.

En Louisiane, toutes les voitures doivent faire l'objet d'une inspection de sécurité annuelle – une vignette d'inspection doit être apposée sur le pare-brise, côté conducteur. Une inspection coûte environ 20 $ et doit être effectuée dans un centre d'inspection qualifié. Les propriétaires de véhicule doivent avoir une copie valide de leur permis de conduire, de leur carte d'assurance et de leur immatriculation pour recevoir une vignette d'inspection.

Autres modes de transport

Posséder une voiture est extrêmement utile en Louisiane, vu les longues distances à parcourir et le fait que le système de transport collectif n'est pas aussi développé ou fiable qu'ailleurs dans le monde. Il est possible de se déplacer à vélo, mais ce n'est pas recommandé. Les pistes cyclables sont assez rares dans la majorité des secteurs. Des accidents de vélo (parfois mortels) surviennent chaque année. Cela est sans compter le fait que les conditions météo en Louisiane (chaleur, humidité et averses en après-midi) peuvent rendre les déplacements en vélo, en moto ou en scooter plus difficiles.

Logement

Il est important d'attendre d'être en Louisiane pour louer une maison ou un appartement. Quelqu'un dans votre école ou votre district qui connaîtra bien le secteur sera là pour vous aider à trouver un logement sécuritaire et bien situé.

Les enseignants peuvent louer un appartement, un duplex, une maison ou même une chambre individuelle. Il faut savoir qu'en Louisiane, les prix peuvent varier considérablement d'une communauté à l'autre. Selon votre affectation, le type de logement que vous choisissez et les équipements offerts, vous pouvez vous attendre à payer entre 700 $ et 1 000 $ par mois pour une personne seule, et entre 1 100 $ et 1 600 $ par mois pour une famille avec enfants. Vous pourriez parler à d'autres enseignants associés internationaux dans votre secteur afin de potentiellement partager un logement et certaines dépenses. Si vous prenez la décision de partager un logement, assurez-vous de mettre au clair les conditions avec l'autre personne, notamment en ce qui concerne le ménage, les courses et le partage des services publics, afin d'éviter des problèmes plus tard. Pour éviter tout malentendu, il est recommandé de consigner ces conditions par écrit.

Demeurez en contact avec vos superviseurs locaux et autres personnes-ressources lorsque vous cherchez un logement. Vous pouvez retenir les services d'un agent immobilier, ou bien chercher vous-même un logement en ligne, sur des sites comme Craigslist, Facebook MarketPlace ou Realtor, ou encore, dans les journaux locaux. Les agents immobiliers peuvent vous faire visiter des appartements et vous aider avec les étapes ultérieures, mais prennent une commission pour leurs services.

Trouver un logement

- Les propriétaires demanderont une preuve que vous êtes en mesure de payer votre loyer. Dans bien des cas, ils procèdent à une vérification de solvabilité des locataires potentiels, en plus de leur demander certains renseignements bancaires. En tant que nouvel employé ou nouvelle employée, vous ne disposerez pas d'une telle preuve. Vous pouvez toutefois présenter la lettre que vous recevrez du bureau de sécurité sociale, une copie de votre contrat avec l'État et une lettre d'emploi de votre école ou district.
- Demandez à un collègue de vous aider à comprendre les modalités de votre bail ainsi que les conséquences que vous devrez assumer si vous décidez de quitter votre logement avant la fin de votre bail, y compris en cas de catastrophe naturelle (ouragan, inondation, tornade). Sachez qu'un bail peut comprendre une disposition qui interdit la cigarette ou les animaux de compagnie. Le non-respect d'une telle disposition peut vous exposer à des pénalités, à une perte du dépôt de garantie ou, dans les cas les plus graves, à une éviction pour violation de contrat.
- En général, un dépôt (souvent un mois de loyer, parfois les premier et dernier mois de loyer) est exigé. Si votre dépôt de garantie est lié à l'état des lieux, prenez des photos de chaque pièce et de tous les appareils électroménagers AVANT d'emménager. Signalez aussitôt tout dommage que vous apercevez. Parlez au propriétaire pour préciser la manière dont le dépôt sera remis ou

porté à votre compte (le dépôt pourrait être déduit du dernier mois de loyer, remis par chèque ou virement, etc.). Rappelons qu'un bail annuel est réputé être d'une durée de 12 mois. *Toute exception ou modification de votre contrat doit être consignée par écrit.*

- Assurez-vous d'avoir toujours un numéro de téléphone d'urgence pour joindre la personne responsable en cas de problème ou si vous avez besoin d'aide en dehors des heures normales de la journée.
- Les appartements sont généralement loués avec tous les appareils électroménagers (lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur, congélateur). C'est vous qui êtes responsable de l'achat de mobilier. Il est possible de se procurer des meubles usagés dans des bric-à-brac, des magasins d'occasions ou sur Facebook MarketPlace. Ils vous coûteront moins cher que des meubles neufs. Bon nombre d'enseignants font leurs premiers achats dans les grands magasins comme Walmart ou Target.
- L'assurance locataire est une police d'assurance relativement peu coûteuse qui offre une protection des biens à l'intérieur de votre logement contre le vol ou les dommages. Elle recommandée, mais facultative. Dans bien des cas, il est possible *regrouper* votre assurance automobile et votre assurance locataire avec la même compagnie afin d'obtenir un rabais.

Dépenses liées au logement

En plus de payer le loyer de votre maison ou de votre appartement, vous devrez prévoir certaines dépenses liées au logement. Voici quelques dépenses qu'il faut inclure dans son budget mensuel.

Services publics

Électricité :

- Prévoyez entre 100 $ et 250 $ par mois, selon la grandeur de votre logement et votre utilisation de l'air conditionné et du chauffage.
- L'activation du service peut prendre quelques jours et nécessite un dépôt. Le montant de ce dépôt varie selon le fournisseur, mais il faut prévoir entre 100 $ et 200 $ pour l'activation. Dans bien des cas, le dépôt est porté à une facture, ou est remboursé à la fin du contrat.
- Il se peut que vous ayez à fournir une preuve d'emploi (lettre de la commission scolaire, contrat avec l'État de la Louisiane) si vous ouvrez un compte sans numéro de sécurité sociale. Appelez votre fournisseur pour savoir quelle information sera demandée.
- Sociétés énergétiques de la Louisiane (variable selon le secteur) :

Beauregard Electric	CLECO	Entergy
LUS	SLEMCO	SWEPCO

Eau courante et égout : prévoyez entre 40 $ et 100 $ par mois pour les services d'eau courante et d'égout, selon votre utilisation. Ces services sont souvent compris dans le loyer d'un appartement ou d'une maison.

Communication

Internet : un forfait Internet à la maison coûte entre 60 $ et 100 $ par mois, selon le type d'accès et les options. Certaines compagnies de câblodistribution et de télévision par satellite offrent des forfaits tout inclus qui comprennent les chaînes de télévision et l'accès à une ligne de téléphone filaire.

Fournisseurs d'accès Internet populaires (variable selon le secteur) :

CenturyLink	Cox Communications	DirecTV
Dish Network	Suddenlink Communications	Xfinity

Téléphone mobile : un forfait de téléphonie mobile coûte généralement entre 100 $ et 200 $, selon le fournisseur, le type de contrat, le type de téléphone mobile et le plan de données. Certaines compagnies offrent également Internet à domicile, des points d'accès WiFi et des options prépayées moyennant des frais additionnels.

Fournisseurs de téléphonie mobile populaires (variable selon le secteur) :

AT&T	Boost Mobile	Cricket Wireless
Sprint	T-Mobile	Verizon

Sûreté et sécurité

Votre sûreté et votre sécurité sont très importantes. La présente section contient de l'information et des conseils utiles pour assurer votre sûreté et votre sécurité pendant votre séjour en Louisiane. Des renseignements supplémentaires seront mis à votre disposition sur la plateforme Google Classroom du programme IAT après votre arrivée.

Santé et bien-être

Votre santé et votre bien-être sont importants, autant avant votre arrivée en Louisiane que durant votre séjour. S'installer dans un autre pays pour y travailler entraîne un certain stress, c'est pourquoi il est essentiel que vous preniez certaines mesures pour protéger votre santé mentale.

- À leur arrivée en Louisiane, tous les enseignants du programme du CODOFIL et du programme IAT **sont tenus** de s'inscrire auprès de leur consulat général ou de leur ambassade.
- L'État de la Louisiane recommande de consulter vos médecins avant de partir à l'étranger afin d'éviter les problèmes ou les frais médicaux imprévus une fois que vous serez sur place en Louisiane. Après votre arrivée, il est important de trouver un médecin, ou un autre fournisseur de soins personnels près de chez vous.

Rapport d'incident impliquant un enseignant associé international

Les superviseurs et directeurs de programmes des langues du monde sont tenus de faire un suivi auprès des enseignants associés internationaux et de signaler toute situation grave qui a ou pourrait avoir comme effet de mettre en péril la santé, la sécurité ou le bien-être d'un enseignant associé international. Cela comprend des enquêtes sur les lieux de travail ou les activités d'un enseignant associé international ou sur tout problème ou toute controverse graves qui pourraient vraisemblablement nuire à la popularité du programme ou le discréditer, y compris toute poursuite éventuelle où l'enseignant associé international pourrait être désigné comme une partie impliquée. Les écoles ou les réseaux scolaires signaleront toute situation de ce type au LDOE ou au CODOFIL en se servant du rapport d'incident impliquant un enseignant associé international.

Assurance médicale

- ***Tous les détenteurs d'un visa J-1 doivent avoir une assurance médicale pour eux-mêmes ainsi que pour chaque personne dont ils ont la charge durant leur séjour aux États-Unis.***
- ***Les détenteurs d'un visa J-1 peuvent décider de conserver l'assurance qu'ils ont souscrite dans leur pays d'origine.***
- ***Les détenteurs d'un visa J-1 qui ne respectent pas cette exigence s'exposent à la perte de leur visa et à l'expulsion des États-Unis.***

Le système de soins de santé des États-Unis est différent de celui des autres pays dans le monde. Il n'est pas assorti d'un système d'assurance maladie obligatoire, d'où l'existence d'un grand nombre de sociétés d'assurance privées, chacune avec ses propres primes, protections et options.

Remarque : la protection en matière de santé de la Louisiane entre en vigueur le **1er octobre**. Vous et les personnes à votre charge devez avoir une assurance médicale de votre pays d'origine qui demeure en vigueur jusqu'à cette date.

En Louisiane, chaque réseau scolaire offre à ses enseignants la possibilité de participer aux options du système en matière d'assurance maladie. Vous remarquerez peut-être que ces options varient d'un réseau à l'autre. Votre réseau n'offre peut-être pas les mêmes protections qu'un autre. Le coût d'une assurance maladie est de 100 $ à 400 $ par mois, selon les options sélectionnées, le nombre de bénéficiaires et le type de contrat.

La majorité des polices d'assurance médicale qu'offrent les réseaux scolaires par l'entremise de compagnies d'assurance ne s'appliquent qu'à l'intérieur des États-Unis; les protections sont minimales, voire nulles pour les déplacements en dehors des États-Unis. Pour certaines polices d'assurance, on demande aux participants de choisir parmi une liste de médecins et de spécialistes locaux sous contrat (qui travaillent à l'intérieur du réseau). Dans un tel cas, il se peut que vous n'ayez aucune protection si vous faites appel à un médecin dont le nom ne figure pas sur la liste approuvée. En général, l'assurance médicale aux États-Unis n'offre pas de protection (ou en offre très peu) pour les soins dentaires ou de la vue. Il se peut que vous puissiez souscrire une police distincte auprès de votre réseau scolaire pour les soins dentaires ou de la vue, moyennant des frais additionnels.

Exemple d'une protection de base
Une police d'assurance individuelle de Magnolia Local Plus (OGB) coûte environ 150 $/mois pour une personne. Avec cette police, vous devrez débourser une franchise de 25 $ pour une visite chez votre médecin généraliste, de 50 $ pour une visite chez un spécialiste et de 50 $ pour le transport en ambulance. Les interventions d'urgence et chirurgicales plus complexes sont généralement remboursées, moins une franchise de 100 $. Pour bien des polices d'assurance, une franchise annuelle de 500 $ est également appliquée.

Médicaments d'ordonnance
Le coût des médicaments est également très élevé *sans* assurance médicale. Les pharmacies les plus populaires aux États-Unis se trouvent parfois à l'intérieur de grands magasins comme Albertsons ou Walmart, ou bien ont leurs propres succursales, comme dans le cas de Walgreens, CVS, etc. *Sachez qu'une ordonnance délivrée à l'étranger ne permet pas d'acheter le produit en question aux États-Unis.* Il peut donc être nécessaire de prévoir une quantité suffisante de médicaments dont vous avez besoin en réserve, en conservant une copie de la ou des ordonnances correspondantes. *Si vous souffrez d'une maladie chronique, consultez votre médecin, qui saura vous aider à vous procurer les médicaments dont vous avez besoin.*

Assurance rapatriement
Les services d'immigration obligent tous les enseignants détenteurs d'un visa J-1 d'avoir une assurance rapatriement. Nous espérons qu'un rapatriement ne sera jamais nécessaire, mais advenant le cas où ce le serait, nous ferons tout dans la mesure du possible pour vous aider. L'État de la Louisiane offre une police limitée à l'ensemble des enseignants détenteurs d'un visa J-1, mais pas pour les personnes à charge détentrices d'un visa J-2. En général, cette police ne couvre pas l'ensemble des dépenses liées au rapatriement, c'est pourquoi on recommande aux enseignants détenteurs d'un visa J-1 de souscrire une assurance rapatriement supplémentaire pour eux-mêmes ainsi qu'une autre police d'assurance rapatriement pour toutes les personnes à charge détentrices d'un visa J-2 qui les accompagnent en Louisiane. La protection devrait s'élever à 50 000 $ par personne et par accident ou maladie; à 25 000 $

pour le rapatriement du corps en cas de décès et à 50 000 $ pour le rapatriement en cas de maladie ou d'évacuation.

Sécurité personnelle

En cette transition vers votre nouvelle vie en Louisiane, il est essentiel que vous preniez les mesures nécessaires pour assurer votre propre sécurité dans votre nouveau milieu. Avec tant de choses à faire et tant de nouvelles expériences, il est facile de se laisser distraire. Voici quelques conseils à garder en tête :

- Protégez-vous contre le vol d'identité. Conservez vos renseignements bancaires, vos mots de passe, votre permis de conduire et votre numéro de sécurité sociale bien protégés.
- Faites attention aux tentatives d'hameçonnage par téléphone et par courriel. Ne donnez jamais vos renseignements personnels au téléphone ou par courriel.
- Lorsque vous utilisez un guichet bancaire ou une machine à carte de crédit, entrez votre NIP en couvrant le clavier.
- Gardez les portes de votre maison et les portières de votre voiture verrouillées en tout temps.
- Ne laissez jamais d'objets de valeur ou d'effets personnels sans surveillance dans votre voiture ou un lieu public.

Services d'urgence 911

En cas de danger ou si vous avez besoin d'une aide d'urgence, composez le **911** sur le téléphone filaire ou mobile le plus près. C'est un numéro gratuit qui vous met en contact avec les services d'urgence (policiers, ambulanciers, pompiers). Il ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence ou de situation mettant la vie de quelqu'un en danger.

Préparation aux situations d'urgence

Lorsque vous faites la transition vers votre nouvelle vie en Louisiane, la préparation aux situations d'urgence devrait être l'une de vos priorités. Avant votre arrivée, vous pourrez accéder à la plateforme Google Classroom du programme IAT, où vous trouverez de l'information sur la façon de se préparer aux situations d'urgence. Il est important de prendre connaissance de cette information afin de vous familiariser avec les pratiques courantes aux États-Unis. Vous recevrez également une formation d'une heure durant la séance d'orientation en juillet.

Conditions météorologiques extrêmes

Les événements météorologiques violents et les catastrophes naturelles sont beaucoup plus probables et fréquents en Louisiane qu'à d'autres endroits dans le monde, c'est pourquoi il est important de consulter tous les jours les prévisions météo, surtout lorsque l'on prévoit une sortie au parc ou d'autres activités à l'extérieur, ou que l'on prend la route. En cas d'avertissement de tempête, suivez les directives des autorités locales.

En raison des dangers qu'ils posent, les ouragans (du début juin à la fin novembre), les tornades (tout au long de l'année) et les inondations (surtout au printemps) ne devraient jamais être pris à la légère. Le Governor's Office of Homeland Security and Emergency Preparedness de la Louisiane recommande que *tous* les résidents de la Louisiane préparent une trousse d'urgence et dressent un plan d'urgence en cas de catastrophe. Vous pouvez également vous rendre sur le site Web Get a Game Plan et télécharger l'application gratuitement. **Dans l'éventualité d'une fermeture d'école, les enseignants associés internationaux doivent communiquer avec l'organisme qui les parraine (le CODOFIL dans le cas des enseignants de français et le LDOE dans le cas des enseignants d'espagnol) et peuvent communiquer avec leur consulat ou leur ambassade.**

Inondations
La faible élévation de la Louisiane rend certains secteurs particulièrement vulnérables aux inondations. Il est important de s'informer au sujet du risque d'inondation dans votre secteur avant de louer une maison ou un appartement. Des épisodes de pluie brefs, mais intenses suffisent à provoquer des crues soudaines (inondations qui surviennent sans signes précurseurs ou presque) à certains endroits. Advenant la diffusion d'un avertissement de crues soudaines dans votre secteur, suivez les directives des autorités. Ne conduisez jamais dans des rues inondées, même si la route vous semble praticable. Votre voiture pourrait être submergée ou emportée par l'eau.

Ouragans
Les ouragans sont fréquents tant sur la côte de l'Atlantique que sur la côte du golfe du Mexique (Floride, Alabama, Mississippi, Louisiane et Texas). La saison des ouragans commence au début du mois de juin et se termine à la fin du mois de novembre. Lorsqu'un ouragan se dirige ou pourrait se diriger vers la Louisiane, on utilise deux types d'alertes pour aviser les résidents : la *veille d'ouragan* (observez et restez prêts) et l'*avertissement d'ouragan* (prenez des précautions). Les ouragans sont classés dans cinq catégories différentes (la catégorie 5 correspond aux tempêtes les plus violentes, avec des vents de plus de 250 km/h). Un ouragan peut provoquer d'autres phénomènes météorologiques violents, comme des orages, de la grêle, des tornades et des inondations. En cas de risque d'ouragan, il est important de rester à l'écoute des bulletins météo locaux afin de suivre la trajectoire de la tempête et tout ordre d'évacuation éventuel. Vous pouvez parler à des collègues, des mentors, des personnes-ressources de l'école ou votre superviseur pour des conseils propres à votre secteur ou à un phénomène en particulier. ***Advenant un ouragan dans votre secteur, communiquez avec l'organisme qui vous parraine pour votre visa et avec votre consulat/ambassade.***

Tornades
La saison des tornades commence en mars et se termine en juin. En cas de risque de tornade dans votre secteur, les autorités lanceront une *veille de tornade*, qui indiquera la possibilité d'une tornade. Un *avertissement de tornade* est diffusé lorsqu'une tornade a été aperçue dans votre secteur. Dès l'annonce d'une veille ou d'un avertissement de tornade, il est important de suivre les directives de sécurité des autorités. Votre école aura également un plan mis en place dans l'éventualité où l'on annoncerait une veille ou un avertissement de tornade durant les heures d'école.

Travailler en Louisiane

En tant qu'enseignant associé international de la Louisiane, vous pouvez faire appel à divers organismes et services internationaux, nationaux, d'État et locaux qui pourront vous aider à faire la transition vers une vie personnelle et professionnelle en Louisiane.

La présente section traite de ces différents soutiens et fournit des renseignements pratiques sur le travail en Louisiane.

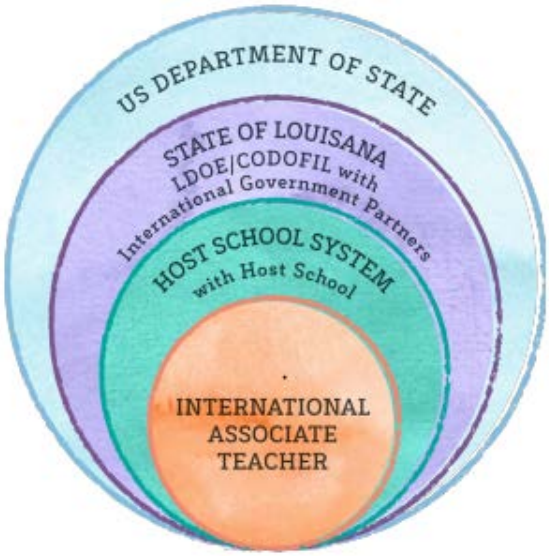

Information à l'échelle de l'État

Les sections ci-dessous traitent de l'organisation de l'État de la Louisiane ainsi que du soutien et de l'orientation qu'offre l'État à l'ensemble des enseignants associés internationaux.

Système d'éducation de la Louisiane

Le système d'éducation en Louisiane s'étend de la maternelle à la 12e année, certaines écoles offrant également l'option de prématernelle. Les écoles de la Louisiane s'inscrivent généralement dans l'une de trois grandes catégories :

- Écoles primaires (de la maternelle à la 5e année)
- Écoles intermédiaires (de la 6e à la 8e année)
- Écoles secondaires (de la 9e à la 12e année)

Le graphique suivant indique les âges correspondant à chaque année scolaire.

GRADE	K	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
AGE	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	Elementary						Middle			High			

Organismes de l'État de la Louisiane

La présente section offre un aperçu des différents organismes de l'État qui pourront vous aider durant votre séjour en Louisiane.

BESE

Le Conseil de l'enseignement primaire et secondaire de la Louisiane (BESE) est un organisme démocratique établi en vertu de la Constitution de la Louisiane de 1974. Il est composé de onze membres, dont huit sont élus pour défendre les intérêts de leur population locale respective. Le BESE repose sur un partenariat entre le gouvernement, le milieu commercial et le système de l'éducation. C'est lui qui applique la loi et établit des règlements en matière d'éducation à la grandeur de l'État. En 1984, le BESE a rendu obligatoire l'enseignement des langues du monde de la 4e à la 8e année.

Département de l'Éducation de la Louisiane

Le département de l'Éducation de la Louisiane (LDOE) a des fonctions similaires à celles des ministères de l'Éducation d'autres pays. Cependant, on n'y trouve pas la même centralisation des pouvoirs. Sous la direction du surintendant de l'éducation de l'État de la Louisiane (nommé par le BESE), cet organisme gouvernemental est chargé de fournir des conseils, de diffuser de l'information relative à l'éducation et d'élaborer des programmes d'éducation. Le LDOE est l'organisme qui parraine les enseignants d'espagnol pour l'obtention de leur visa.

La division du contenu pédagogique du Bureau de l'enseignement et de l'apprentissage, au département de l'Éducation, gère les programmes des langues du monde en Louisiane. En collaboration avec des gouvernements étatiques et fédéraux où l'on parle français, mandarin et espagnol, le LDOE mise sur les compétences des enseignants internationaux pour mettre sur pied des programmes d'enseignement du français, du mandarin et de l'espagnol, ici même en Louisiane. C'est grâce à ce département que des enseignants de différents pays, notamment la Belgique, le Canada, le Costa Rica, la France, le Mexique et l'Espagne sont recrutés, agréés et supervisés. Pour tous les détails, veuillez consulter le document Guide for Administrators of Elementary Level Second Language and Immersion Programs in Louisiana Schools.

Conseil pour le développement du français en Louisiane
Créé en 1968 par l'Assemblée législative de la Louisiane, le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) a été habilité, en vertu de l'acte législatif nº 409 à [*traduction*] « faire tout ce qui est nécessaire pour assurer le développement, l'utilisation et la préservation du français en Louisiane afin d'en faire profiter l'ensemble de l'État sur les plans culturel, économique et touristique. » Le CODOFIL travaille conjointement avec le LDOE ainsi que des partenaires de gouvernements étrangers afin de recruter et soutenir les enseignants de français en Louisiane qui viennent de l'étranger. Le CODOFIL est également l'organisme qui parraine les enseignants de français pour l'obtention de leur visa.

Code de conduite des enseignants en Louisiane

- La sécurité et la confidentialité des élèves sont primordiales.
- Tous les adultes à l'école sont des modèles pour les élèves, et doivent se comporter en conséquence.
- Toutes les écoles sont des zones désignées *sans armes à feu* et *sans drogues,* ce qui signifie qu'il est interdit pour les enseignants d'avoir une arme à feu ou de la drogue dans leur lieu de travail, y compris dans leur voiture. Par *zone sans drogues,* on parle non seulement de drogues illégales, mais également de substances réglementées comme l'alcool et le tabac.
- Les enseignants ne peuvent fumer sur le terrain de l'école, y compris dans le stationnement. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose à une amende. Si vous êtes un fumeur ou une fumeuse, informez-vous afin de savoir s'il y a un endroit où il est permis de fumer.

Certification des enseignants de l'État de la Louisiane

Les enseignants associés internationaux sont autorisés à enseigner en Louisiane par le LDOE, en vertu du World Language Certificate (WLC). Cette attestation vise à garantir que les enseignants internationaux enseignent dans leur domaine de spécialité pour lequel ils sont certifiés. Ce processus de certification est obligatoire pour conserver un poste d'enseignant en Louisiane.

Information concernant le WLC

- Le WLC est réservé UNIQUEMENT aux enseignants associés internationaux recrutés directement par l'État de la Louisiane (LDOE/CODOFIL).
- Aucuns frais ne sont associés à la demande de WLC initiale, ni au renouvellement du WLC.
- Dans la majorité des cas, les demandeurs N'ONT PAS besoin de faire traduire leurs diplômes et leurs relevés de notes ni de les faire évaluer par une partie externe pour obtenir le WLC. L'état du diplôme sera déterminé par la division des normes relatives aux programmes d'études du LDOE. Si les membres du personnel du LDOE ne parviennent pas à déterminer l'équivalence d'un diplôme, le candidat ou la candidate devra faire évaluer ses attestations d'études par un organisme d'évaluation des diplômes qui applique les normes d'évaluation de l'American

Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO). *Remarque : il peut être nécessaire de faire traduire des relevés de notes pour d'autres étapes du processus de certification.*

- Il est possible de vérifier la certification sur le site Web Teach Louisiana.
- Le WLC a une durée de validité de six (6) ans et peut être renouvelé si les normes en matière d'efficacité sont respectées pendant au moins trois ans durant la période initiale de six ans ou la période de renouvellement, conformément à la loi de l'État et au Bulletin 130.
- Le WLC ne permet PAS les certifications supplémentaires (p. ex., administration, anglais langue seconde).

Étapes de la certification dans le réseau scolaire

- Les réseaux scolaires devraient aider les enseignants qui en sont à leur première année à remplir cette demande durant le processus d'intégration. Le document World Language Certification Application – (WLC) comprend des instructions détaillées à ce sujet.
- Les réseaux scolaires devraient téléverser les demandes de WLC ainsi que les diplômes et relevés de notes au portail Teach LA Live! Au plus tard à la mi-septembre, ou au moment où ils reçoivent le numéro de sécurité sociale du nouvel enseignant.

Perfectionnement professionnel parrainé par l'État de la Louisiane

Chaque année, le LDOE publie un calendrier d'activités de perfectionnement professionnel destinées aux enseignants des langues du monde et de programmes d'immersion bilingue. Il s'agit habituellement d'activités gratuites, mais qui comprennent à l'occasion des séances et des conférences payantes.

Chaque année en septembre, dans le cadre du soutien offert par l'État de la Louisiane, l'ensemble des enseignants détenteurs d'un visa J-1 ont droit à une journée complète de perfectionnement professionnel. Il s'agit d'une activité obligatoire donnée dans l'édifice Claiborne, à Baton Rouge. Vous aurez une journée de congé de votre poste en enseignement pour y assister. C'est une excellente occasion de rencontrer d'autres enseignants du programme, d'apprendre de nouvelles choses et de rencontrer l'équipe de la Louisiane, avec qui vous pourrez parler de la façon dont se déroule votre année.

Information à l'échelle du réseau scolaire

Les écoles aux États-Unis, y compris en Louisiane, sont décentralisées. À l'échelle du pays, on compte environ 16 000 ministères de l'Éducation et districts scolaires, chacun ayant le droit de décider ce qui convient le mieux aux élèves dont ils sont responsables et la meilleure façon d'éduquer ces derniers. Il convient donc de noter que l'information qui suit, bien qu'elle reflète la majorité des situations, ne s'applique pas de manière universelle. Il se peut que votre expérience en Louisiane soit différente de celle de vos collègues d'autres districts, mais elle devrait tout de même être comparable.

Types d'écoles

Les écoles non publiques ou privées sont des organisations privées qui, dans bien des cas, suivent les lignes directrices du LDOE et du BESE relativement à la gouvernance, au contenu et au curriculum.

Les écoles publiques sont régies par les lois fédérales et étatiques en matière d'éducation. En Louisiane, elles sont administrées par le BESE. L'État de la Louisiane compte 1 303 écoles publiques et 70 districts scolaires publics.

- ***Les écoles-aimants (magnet schools)*** sont des écoles où les attentes sur le plan scolaire sont particulièrement élevées ou qui proposent un curriculum spécialisé. Dans la majorité des cas, les élèves doivent soumettre leur candidature pour y être admis.

Les écoles à charte sont des écoles publiques indépendantes libres d'être plus innovatrices et qui sont responsables d'améliorer le rendement scolaire des élèves. Pour en savoir plus sur les écoles à charte de la Louisiane, consultez le texte Louisiana Charter Schools At-A-Glance.

Commissions scolaires paroissiales et à charte

La Louisiane est divisée en paroisses, qui s'apparentent à des comtés dans d'autres États. Chaque école paroissiale ou à charte a ses propres règlements, promulgués par un organisme central appelé *commission scolaire (school board)*. La commission scolaire, dont les représentants sont élus par la population de la paroisse, est votre employeur.

Sachez que de nombreux districts scolaires de la Louisiane exigent un test de dépistage de drogues dans les dernières étapes du processus d'embauche. Si vous échouez à ce test, votre candidature ne sera PAS retenue et vous devrez retourner dans votre pays d'origine.

Employés du réseau scolaire

Surintendant

Le surintendant du réseau scolaire est sélectionné par la commission scolaire paroissiale ou à charte et agit à titre de directeur du réseau scolaire. La personne qui occupe ce poste est responsable de la mise en application de la politique scolaire locale.

Superviseur du programme des langues du monde

Le superviseur du programme des langues du monde du réseau scolaire sera pour vous l'un des points de liaison principaux. La personne qui occupe ce poste vous aidera à vous installer et, en tant que gestionnaire du programme des langues du monde, s'occupera de votre affectation ainsi que de l'achat et de la distribution de matériel pédagogique pour le programme, et assurera la continuité du programme d'un niveau à l'autre. Elle vous aidera également dans les procédures administratives propres à votre paroisse.

Ressources humaines

Le service des ressources humaines de votre réseau scolaire vous fournira les renseignements nécessaires au sujet de l'embauche et de l'accueil se rapportant spécialement à votre réseau scolaire.

Des représentants de ce service vous aideront également à obtenir votre brevet d'enseignement de la Louisiane.

Service de la paye
Des représentants du service de la paye de votre réseau scolaire vous informeront au sujet du salaire, des options de paiement et des retenues à la source. Ils s'occuperont également d'obtenir vos allocations et répondront à toute question d'ordre fiscal.

Installations scolaires

En Louisiane, les installations scolaires varient d'une paroisse à une autre. Si de nouvelles écoles plus modernes ont été construites récemment un peu partout dans l'État, de nombreuses écoles sont en revanche plus âgées. Dans la majorité des cas, les écoles plus anciennes ont été rénovées et dotées d'équipements modernes comme des ordinateurs, des iPad, des tableaux blancs interactifs et le réseau WiFi. Vous remarquerez que chaque école est aussi unique que sa communauté.

Information à l'échelle des écoles

La présente section dresse un portrait général de l'organisation des écoles. Il convient de noter que chaque école est unique et qu'elle a ses propres règles et procédures. Votre administrateur scolaire vous donnera l'information qui se rapporte à votre école.

Membres du personnel scolaire

Il est important de connaître vos superviseurs et collègues au sein de l'école ainsi que les fonctions de chacun. Vous trouverez ci-dessous de l'information concernant les différents postes dans les écoles de la Louisiane, y compris une description de chacun de ces postes. On trouve certains de ces postes, voire tous ces postes dans la majorité des écoles.

Équipe administrative de l'école
Tous les membres de l'équipe administrative d'une école détiennent une certification en administration scolaire. Ils sont titulaires d'un diplôme universitaire et ont réussi des examens nationaux en leadership pédagogique, ce qui englobe de nombreux sujets comme les méthodes d'enseignement, l'administration et la sécurité des écoles, les lois relatives à l'éducation, les finances des écoles, la déontologie, etc. Ils font figure de modèles tant pour les enseignants que pour les élèves, et en demandent autant de leurs enseignants.

Directeur et directeur adjoint
Chaque école est gérée par un directeur. La personne qui occupe ce poste est considérée comme le chef de l'établissement scolaire et est responsable de toutes les décisions importantes. Elle appuyée par un ou des directeurs adjoints, selon la taille de l'école. Les directeurs adjoints s'occupent généralement de la supervision des enseignants, de la discipline des élèves et/ou de l'élaboration du curriculum. Le directeur ou le directeur adjoint fait de l'observation et effectue une évaluation du rendement chaque année.

Enseignant principal
Un enseignant principal est un enseignant responsable d'un niveau scolaire ou d'un département. Il s'agit habituellement d'enseignants expérimentés qui travaillent dans le but d'orienter et de soutenir les autres enseignants du même niveau scolaire ou du même département. Dans certains cas, les enseignants d'un niveau scolaire ou d'un département travaillent directement avec l'enseignant principal ou font rapport à ce dernier concernant les problèmes et préoccupations liés à des élèves, au curriculum et aux horaires.

Enseignant-mentor
Un enseignant expérimenté vous sera jumelé afin de vous aider à vous familiariser avec l'école et à en comprendre les règles et procédures, notamment les échelles de notation, les plans en matière de discipline et la garde. L'enseignant-mentor devrait être la première personne à qui vous faites appel pour de l'aide, des explications ou des conseils.

Enseignant
La loi exige que tous les enseignants en Louisiane détiennent au minimum un baccalauréat et se soumettent à une vérification du casier judiciaire. Pour obtenir votre certification, vous devez également avoir réussi un programme de préparation des enseignants et avoir passé tous les examens requis.

Bibliothécaire
Le bibliothécaire est la personne qui gère la bibliothèque de l'école. Il peut arriver que votre classe puisse se rendre à la bibliothèque, sur rendez-vous. Le bibliothécaire supervise également l'utilisation de certaines ressources destinées aux enseignants, comme les manuels scolaires, une machine à découper ou une machine à plastifier.

Conseiller scolaire
Le conseiller scolaire communique les accommodements pour les élèves, facilite les communications et conférences avec les familles et coordonne certaines interventions d'apprentissage ou de discipline.

Agent de sécurité
La majorité des écoles en Louisiane compte un agent de ressources étudiantes (SRO). Le SRO assure la liaison entre l'école, la communauté et les organismes locaux d'application de la loi. Sachez que la majorité des SRO sont des agents professionnels des forces de l'ordre et portent en tout temps une arme à feu dans leur étui.

Coordonnateur des technologies
Le coordonnateur des technologies de l'école est responsable de tout l'équipement audiovisuel, y compris les tableaux blancs interactifs, les iPad et les ordinateurs. Comme les types de technologies dont disposent les élèves et les enseignants varient d'une école à l'autre, il est important de communiquer avec le coordonnateur des technologies de votre école afin d'en savoir davantage au sujet des ressources offertes. Dans bien des écoles, le coordonnateur des technologies est également le bibliothécaire ou un enseignant à temps partiel.

Coordonnateur d'épreuves
Le coordonnateur d'épreuves d'une école est responsable des épreuves uniformes de l'État et de l'ensemble des règlements connexes. Il peut également aider aux épreuves diagnostiques et comparatives tout au long de l'année. Règle générale, dans un programme d'immersion, il faut connaître les résultats de ces épreuves afin d'orienter l'enseignement.

Aide-enseignant
Dans de très rares cas, un aide-enseignant ou un auxiliaire est jumelé à un enseignant afin d'aider dans une classe de prématernelle ou avec un ou plusieurs élèves qui requièrent une aide supplémentaire dans le cadre de leur plan d'éducation de l'enfance en difficulté.

Personnel de soutien
En plus du personnel d'enseignement et administratif, les écoles comptent des employés de soutien qui aident à faire en sorte que tout se déroule de manière efficiente et efficace. Cela comprend les secrétaires, les concierges et les adjoints administratifs.

Stagiaire
Les étudiants universitaires qui en sont à leur dernière année d'études en enseignement passent une année à travailler dans une école dans le cadre de leur stage. Ils font de l'observation et enseignent aux élèves avec l'aide de leur enseignant responsable.

Politiques et procédures d'école

Chaque école a son propre manuel pour enseignants dans lequel sont décrites les règles que doivent suivre les enseignants à l'école et dans le réseau scolaire en général. Il est important que vous suiviez les lignes directrices contenues dans le manuel de votre école. Il convient de noter que les règles et procédures que vous devez suivre peuvent varier légèrement des autres façons de faire dans le programme.

Responsabilités communes de l'enseignant

- Prendre les présences chaque jour.
- Préparer des plans de cours hebdomadaires conformément aux lignes directrices de l'école ou du réseau scolaire.
- Communiquer de manière appropriée avec les membres du personnel de l'école et les parents.
- Participer aux séances obligatoires de perfectionnement professionnel.

Règles communes des écoles

- Les écoles ont un code de déontologie et un code vestimentaire que les employés se doivent de respecter. Dans la majorité des cas, on demande aux enseignants de porter des vêtements professionnels, discrets. Sachez que certaines écoles ont des règlements en ce qui a trait aux vêtements serrés ou provocants, aux moustaches/barbes, aux piercings ou tatouages visibles et à l'hygiène personnelle. En cas de non-respect du code vestimentaire, les directeurs ont le droit de renvoyer les enseignants à la maison pour qu'ils se changent.
- Des tâches quotidiennes précises en dehors des responsabilités de classe sont attribuées à chaque enseignant. C'est ce que l'on appelle la « garde » (*duty* en anglais). Cela comprend habituellement la surveillance des élèves à leur arrivée, au moment de leur départ à la maison, pendant la récréation ou pendant l'heure du dîner.
- La majorité des écoles ont des procédures précises relativement à la tenue de registres, aux plans de cours et aux congés.

Horaire quotidien

Tous les enseignants associés internationaux sont tenus de travailler une journée complète dans leur langue cible. La journée normale d'un enseignant dure généralement 300-480 minutes. Cette durée approximative comprend le temps de planification. Les enseignants devront remettre chaque année une copie de leur horaire quotidien au LDOE ou au CODOFIL. Un modèle d'horaire sera fourni sur la plateforme Google Classroom du programme IAT.

Des exemples d'horaires quotidiens des programmes d'apprentissage précoce des langues du monde (Early World Language – EWL) et d'immersion bilingue de l'école primaire et de l'école intermédiaire sont présentés à l'annexe C.

En plus des tâches d'enseignement, il se peut que certaines journées de la semaine ou du mois, les enseignants soient appelés à prolonger leur journée de travail, que ce soit le matin ou l'après-midi pour effectuer la garde. Il peut aussi arriver qu'ils aient à se présenter aux portes ouvertes ou aux soirées de parents en dehors des heures d'école. Ces activités ont lieu généralement une fois par semestre.

Vous pourriez également avoir l'occasion d'aider aux activités parascolaires, notamment en soutenant un club ou en agissant comme entraîneur d'une équipe. Cette aide est toutefois facultative en général.

Code de conduite des enseignants

Surveillance et sécurité des élèves
La sûreté et la sécurité des enfants sont de la plus haute importance pour les écoles. Les responsables se doivent de savoir où se trouvent les élèves dans l'école en tout temps. On ne peut laisser les élèves sans surveillance, c'est pourquoi les enseignants sont tenus de demeurer à l'école du début à la fin de la journée. Ils doivent également participer à la garde, ou la surveillance des enfants dans les moments potentiellement dangereux, comme les entrées et les sorties, les changements de classe, les dîners et les récréations.

Assiduité des enseignants
Chaque jour, dès votre arrivée à l'école et juste avant de partir à la fin de la journée, vous devez indiquer l'heure sur une fiche, laquelle se trouve généralement à l'entrée de la salle des enseignants ou dans le bureau de la secrétaire. N'oubliez pas de la remplir chaque jour afin d'éviter d'être « convoqué » au bureau du directeur.

- *Congé de maladie* – la majorité des enseignants ont droit à 10 jours de congé de maladie par année, avec la possibilité de reporter les journées de congé inutilisées à l'année scolaire suivante. Chaque école et chaque district scolaire ont une politique officielle relative aux congés de maladie, que les enseignants se doivent de respecter. Pour toute question au sujet des congés de maladie, communiquez avec votre directeur ou votre enseignant-mentor.
- *Demande de suppléance* – si vous devez vous absenter de l'école, pour quelque raison que ce soit, il faut trouver un suppléant pour vos cours. Chaque école a un plan officiel pour les demandes de suppléance, que les enseignants se doivent de respecter. Vous devrez fournir au suppléant le plan de la journée, la liste des élèves et la liste des tâches pour la journée. *Il faut savoir que les suppléants parlent rarement la langue que vous enseignez.* Dans certains cas, on pourrait vous demander de préparer un classeur pour les suppléants pour les situations où vous devriez vous absenter d'urgence.

Garde
La garde (*duty* en anglais) consiste à surveiller le comportement des élèves en dehors de la classe. Chaque école établit un *horaire de garde* en répartissant équitablement ces responsabilités à l'ensemble des adultes dans l'école. Les activités pouvant être attribuées pour la garde comprennent les récréations, les arrivées et départs en autobus, le covoiturage, les déjeuners ou dîners, etc. Si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas en mesure de vous acquitter de votre responsabilité de garde, notamment si vous êtes absent, vous devez en aviser votre directeur. ***Advenant le cas où un accident surviendrait et où un enfant subirait une blessure en votre absence, vous pourriez être tenu légalement responsable.***

Plan de cours
Tous les enseignants doivent soumettre des plans de cours à l'approbation de leur directeur ou de leur superviseur. On s'attend généralement à les recevoir sur une base hebdomadaire, mais les responsables de votre école vous préciseront leurs attentes. Les lignes directrices et exigences relatives aux plans de cours varient d'une école à l'autre. Il est probable que vous receviez une formation ou des documents détaillant ces exigences. Pour toute question, veuillez communiquer avec votre enseignant-mentor ou votre directeur.

Tenue de dossiers
Il est important et obligatoire de tenir des dossiers exacts dans tous les milieux scolaires. Chaque école/réseau scolaire a une procédure claire pour l'inscription quotidienne des présences et des notes. Les enseignants doivent suivre ces directives.

- *Présences quotidiennes* – les enseignants doivent prendre les présences chaque jour ou chaque heure, selon le type de tâche. Dans bien des cas, les présences sont prises sur l'ordinateur, en ligne.
- *Notes* – toutes les notes doivent être fondées sur une quantité mesurable de points que l'on peut convertir en une note sous forme de lettre, qui correspond à un pourcentage. La majorité des écoles emploient un système de notation en ligne qui permet aux élèves et aux parents de voir les notes en temps réel. Les notes sont généralement envoyées de manière officielle aux élèves et aux parents, à différents moments de l'année scolaire.
    - *Rapport d'étape ou rapport provisoire* – à mi-parcours d'une période de notation, les enseignants devront soumettre des rapports d'étape. Il est essentiel d'envoyer d'abord une lettre ou un courriel aux parents d'élèves qui ont une note inférieure à C (D = risque d'échec). Votre école devrait avoir des formulaires prêts à remplir et des systèmes de notation en ligne, ce qui facilite les communications.
    - *Bulletin* – les bulletins sont remis toutes les neuf ou six semaines, généralement à la fin d'un trimestre. Si votre cours n'est pas noté, pensez à d'autres façons de communiquer avec les familles – p. ex., en créant une lettre d'information publiée sur une base trimestrielle.

On utilise une échelle de notation commune pour évaluer le rendement des élèves. De nombreux districts scolaires se servent de l'échelle ci-dessous, mais il vaut mieux vérifier auprès des responsables de votre école pour savoir exactement ce qui est employé.

93-100 %	A
85-92 %	B
75-84 %	C
67-74 %	D
0-66 %	F

Pour une liste de termes employés couramment au travail, consultez l'annexe D.

Évaluation des enseignants associés internationaux

Tous les enseignants associés internationaux doivent se soumettre au moins deux fois par année à une observation effectuée par la direction, conformément au Bulletin 130 de la Louisiane. On emploie à

cette fin un outil d'observation conforme aux *Louisiana Components of Effective Teaching* (composantes d'un enseignement efficace de la Louisiane). Les directeurs d'école et les superviseurs de district peuvent cependant observer et évaluer les enseignants de façon plus régulière, de manière officielle ou non. Les enseignants qui en sont à leur première année du programme doivent se soumettre à une observation supplémentaire non officielle à l'automne.

L'IAT Evaluation Form (formulaire d'évaluation des enseignants associés internationaux) est rempli chaque année en février pour l'ensemble des enseignants associés internationaux et constitue l'un des principaux documents sur lesquels s'appuient l'équipe de la Louisiane et les gouvernements étrangers pou décider si l'enseignant demeurera ou non dans le programme l'année suivante. Le superviseur désigné du réseau scolaire est tenu d'examiner l'ensemble des évaluations effectuées par les directions et de confirmer l'évaluation du rendement de l'enseignant. Le but pour tout enseignant associé international est d'atteindre une cote d'efficacité de 2 ou plus. Tout le monde peut s'améliorer, et il est extrêmement rare de voir une note parfaite (4).

Une évaluation en fin de programme est menée chaque année par les administrateurs pour chaque enseignant associé international qui quitte le programme. Cette évaluation offre un instantané du travail réalisé par l'enseignant en Louisiane, ainsi que de son développement et son évolution durant sa participation dans le programme.

Autres méthodes d'observation

- ***Compass –*** outil d'évaluation des enseignants reposant sur l'observation des enseignants. Cet outil accorde une grande importance au cadre établi par l'enseignant, en mesurant la compréhension qu'ont les élèves des routines établies et l'initiative des élèves dans le processus d'apprentissage. Des documents de soutien Compass sont fournis sur la page Compass du département.
- ***Modèle de la valeur ajoutée (VAM) –*** méthode d'évaluation des enseignants qui consiste pour les écoles à comparer les résultats des élèves aux épreuves uniformes de l'année courante à ceux de l'année précédente, afin d'évaluer les progrès de chaque élève dans la matière en question. **La valeur ajoutée aux résultats d'un élève d'une année à l'autre est attribuée au travail de l'enseignant qui enseignait la matière.** On considère que les élèves qui obtiennent de bons résultats ont eu un rendement supérieur aux attentes, et que ceux qui obtiennent de moins bons résultats ont eu un rendement inférieur aux attentes. ***Seuls les enseignants du programme CODOFIL ou IAT dont la matière figure dans le tableau suivant seront évalués avec ce système de comparaison des résultats de leurs élèves aux épreuves uniformes.***

3e année	*Anglais*	Mathématiques		
4e année	*Anglais*	Mathématiques	Sciences	Études sociales
5e année	*Anglais*	Mathématiques	Sciences	Études sociales
6e année	*Anglais*	Mathématiques	Sciences	Études sociales
7e année	*Anglais*	Mathématiques	Sciences	Études sociales
8e année	*Anglais*	Mathématiques	Sciences	Études sociales

Il convient de noter que toute personne qui procède à l'observation d'un enseignant suit chaque année une formation à cette fin. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au document Understanding the Evaluation Framework.

Salaires, impôts et retenues

La présente section contient de l'information et des conseils sur les salaires, les allocations, les impôts et les retenues pour les participants du programme IAT.

Salaires et allocations

Aux termes des directives du BESE, les salaires des enseignants associés internationaux sont définis annuellement en fonction du salaire moyen en Louisiane des enseignants qui cumulent trois ans d'expérience. Tous les enseignants touchent ce salaire minimum. Les chiffres ci-dessous, fournis par le LDOE, fournissent un exemple de grille salariale pour 2023-2024. Le LDOE transmet chaque année une note de service aux superviseurs des paroisses dans laquelle il met à jour la grille salariale. Les grilles salariales des enseignants associés internationaux sont mises à jour sur une base annuelle.

Salaires en 2024–2025	
Année 1	**48 317 $**
Année 2	**49 692 $**
Année 3	**50 198 $**
Année 4	**50 676 $**
Année 5	**51 655 $**

À condition que l'Assemblée législative de la Louisiane renouvelle son financement chaque année, vous recevrez, en plus de votre salaire, une allocation pour chacune de vos trois premières années dans le programme. Cette allocation vous sera distribuée comme suit* :

1re année : Montant de 6 000 $ remis à la fin du mois de septembre
2e année : Montant de 4 000 $ remis à la fin du mois de mai
3e année : Montant de 4 000 $ remis à la fin du mois de mai

**Tous les montants d'allocation indiqués sont les montants avant impôt. Les participants ne peuvent recevoir les allocations qu'une seule fois. Les enseignants qui reviennent pour un deuxième cycle dans le programme ou plus ne reçoivent aucune autre allocation.*

Impôts

Les enseignants associés internationaux embauchés aux termes d'un visa J-1 sont généralement assujettis à des retenues d'impôt aux États-Unis et en Louisiane. Les États-Unis ont toutefois des conventions fiscales avec plusieurs pays d'où proviennent les enseignants associés internationaux. La Publication 901 – U.S. Tax Treaties indique les pays avec lesquels les États-Unis ont des conventions fiscales. ***À l'heure actuelle, les citoyens français, belges et chinois (République populaire de Chine) bénéficient d'une exemption d'impôt à l'échelle de l'État et fédérale pendant une période de deux ans, en vertu de leur convention fiscale respective (article 20).*** Si vous êtes admissible à cette exemption,

vous devez remplir et soumettre a votre systeme scolaire un formulaire IRS 8233 qu'il terminera et soumettra a l'IRS. Celle-ci entre en vigueur le jour où vous arrivez aux États-Unis pour commencer à travailler. La majorité des enseignants associés internationaux arrivent à la fin du mois de juillet. Si c'est votre cas, vous bénéficierez d'une exemption fiscale pendant deux années scolaires complètes. Si vous répondez aux critères pour l'exemption de deux ans, vous devriez recevoir deux formulaires d'impôt de votre district scolaire durant la même année, soit le formulaire 1042-S ET le formulaire W2. ***Les enseignants de pays qui n'ont pas de convention fiscale avec les États-Unis sont assujettis à une retenue d'impôt dès qu'ils commencent leur emploi à titre d'enseignants associés internationaux.*** Les enseignants qui ne bénéficient pas d'exemption fiscale devront payer de l'impôt pendant toute la durée de validité de leur visa J-1 et recevront un formulaire d'impôt W2 de leur district chaque année, à la fin du mois de janvier.

Tous les enseignants associés internationaux, même ceux qui bénéficient d'une exemption fiscale, DOIVENT produire leur déclaration de revenus chaque année. Vous devriez utiliser le formulaire 1040-NR de l'IRS (instructions) ou le formulaire 1040-NR EZ de l'IRS (instructions). Si vous ne produisez pas votre déclaration ou ne réclamez pas l'exemption, vous pourriez devoir rembourser des impôts rétroactivement. Les formulaires, les instructions et les publications ayant trait à l'impôt de l'IRS sont disponibles sur le site de l'IRS. Votre réseau scolaire devrait vous aider à comprendre vos responsabilités relativement aux impôts sur le revenu. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec les personnes responsables.

Les contribuables peuvent soumettre leurs questions concernant les impôts des employés internationaux par écrit, à l'adresse suivante :
Internal Revenue Service
P. O. Box 920
Bensalem, PA 19020

Assurance maladie : Medicare

En général, les enseignants associés internationaux détenteurs pour la première dois d'un visa J-1 sont considérés comme des étrangers non résidents (*nonresident aliens*), établis temporairement aux États-Unis avec un statut de non-immigrant, ***et sont exonérés du paiement de cotisations à l'assurance maladie (Medicare) pendant les trois premiers semestres de leur emploi***. Ainsi, à compter du mois de janvier de votre troisième année civile d'emploi, un montant devra être prélevé de votre revenu pour les cotisations à l'assurance maladie. À titre d'exemple, les enseignants associés internationaux qui entrent en fonction à l'automne 2021 commenceraient à cotiser en janvier 2023. Cependant, les enseignants associés internationaux qui ont travaillé aux États-Unis précédemment pourraient être assujettis à des retenues aux fins de l'assurance maladie, selon le temps durant lequel ils ont travaillé antérieurement au pays. En général, à moins qu'ils n'aient gagné aucun salaire aux États-Unis au cours des six (6) années précédentes, ils sont tenus de cotiser à l'assurance maladie. Cette différence entre l'assurance maladie et l'impôt pourrait faire en sorte qu'un enseignant qui bénéficie toujours d'une exemption fiscale soit obligé de commencer à payer pour l'assurance maladie. Cette situation se produit généralement entre les mois de janvier et mai de la deuxième année scolaire de l'enseignant. Les services des ressources humaines et de la paye de votre district scolaire sauront répondre à toutes vos questions au sujet des retenues pour l'assurance maladie.

Sécurité sociale

Les enseignants associés internationaux qui travaillent dans des écoles à charte ou des écoles privées de la Louisiane en tant qu'étrangers non résidents sont exemptés des cotisations de sécurité sociale sur les

salaires qui leur sont versés pour les services fournis aux États-Unis, pourvu que ces services soient autorisés par les services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS) pour ces statuts de non-immigrant et qu'ils soient fournis pour réaliser les fins pour lesquelles ces enseignants ont été admis aux États-Unis. Tout comme c'est le cas de l'exemption de retenues pour l'assurance maladie, l'exemption de retenues pour la sécurité sociale disparaît si le détenteur du visa J-1 devient résident, en vertu des règles concernant l'imposition des résidents. À ce sujet, veuillez vous reporter à la page Aliens Employed in the U.S. - Social Security Taxes. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Web de la Social Security Administration ou composez le 1 800 772-1213.

Régime de retraite des enseignants de la Louisiane (TRSL)

En Louisiane, les réseaux scolaires publics utilisent le régime de retraite des enseignants de la Louisiane (TRSL) comme fonds de retraite de leurs employés. En tant qu'enseignant associé international, vous êtes admissible à ce fonds de retraite. Si votre réseau scolaire participe au système, vous pouvez vous attendre à ce que 8 % de votre revenu mensuel soit déposé dans votre fonds TRSL. À la fin de votre séjour en Louisiane, vous pourrez demander le remboursement des montants versés dans votre compte TRSL. Le montant remboursé pourrait toutefois être imposable à un taux de 30 %. Les enseignants peuvent recevoir des remboursements de deux façons différentes :

- Dépôt direct (offert SEULEMENT pour les dépôts à une banque ou autre institution financière des États-Unis).
- Chèque envoyé par la poste à une adresse à l'étranger – il faut fournir le bon format d'adresse.

Employés sans droits acquis (<5 ans) – les représentants de votre réseau scolaire vous aideront à remplir le formulaire 7D - Refund of Contributions du TRSL afin que vous puissiez recevoir vos contributions par dépôt direct.

- Les employés remplissent et signent les sections 1 et 2 (sections réservées aux membres) immédiatement au moment de la cessation d'emploi.
- Les employeurs doivent attendre au moins 90 jours après la date de cessation d'emploi pour remplir le reste du formulaire, signer la section 3 (réservée à l'employeur) et soumettre le tout au TRSL.

Employés avec droits acquis (5 ans ou plus) – les représentants de votre réseau scolaire vous conseilleront quant aux options dont vous disposez au moment de votre départ du programme IAT, ou bien vous aiguilleront vers un représentant du TRSL.

- S'ils demandent le remboursement de fonds, les membres avec droits acquis devront remplir d'autres formulaires (W-8BEN, formulaire 7E [pour membres avec droits acquis], etc.).
- Les étrangers résidents (qui répondent au critère de séjour d'une durée importante) doivent remplir le formulaire W-9 de l'IRS (pour les étrangers résidents). Comme les contributions au TRSL sont des déductions salariales prélevées chaque période de paye à l'abri de l'impôt (avant impôt), les employés qui répondent au critère de séjour d'une durée importante seront assujettis à des retenues de 20 % sur leur remboursement à des fins fiscales.

Renseignements concernant le visa J-1

Les sections suivantes contiennent de l'information importante au sujet des exigences pour le maintien de votre visa J-1. Des renseignements supplémentaires sur votre visa vous seront fournis à la séance d'orientation d'été, de même qu'en ligne sur la plateforme Google Classroom du programme IAT.

Initiatives d'échange culturel

Dans le cadre de votre programme d'échange, **le département d'État des États-Unis** exige que vous meniez une initiative d'échange culturel chaque année. Cette initiative comporte deux volets :

- **Présentation interculturelle** – présentation d'un aperçu ou d'un aspect de votre pays ou culture d'origine à vos élèves, votre école hôte ou la communauté en général.
    - *Exemple de présentation à vos élèves :* participer en tant conférencier invité représentant une culture étrangère dans un cours de sciences sociales pour les élèves qui ne sont pas inscrits à un programme d'immersion, et parler d'un sujet prédéfini par l'enseignant américain. Pour ceux qui sont inscrits dans une université publique de la Louisiane, préparer une présentation pour un cours universitaire.
    - *Exemple de présentation à l'ensemble de l'école :* préparer une présentation interactive qui combine les arts, la musique et des images de sa culture d'origine, et donner la présentation à toute l'école pendant une assemblée, ou dans le cadre des activités courantes de l'école. Ajouter aux festivités de l'école des célébrations propres à son pays d'origine. Organiser un jeu traditionnel à l'occasion de la foire automnale. Organiser des festivités pour faire connaître une fête qui n'est pas célébrée généralement en Louisiane.
    - *Exemple de présentation à l'ensemble de la communauté :* installer un stand ou une table à un endroit donné (p. ex., festival local, bibliothèque publique, table française, soirée de parents de l'école) dans le but de fournir de l'information sur son pays d'origine, et organiser une activité culturelle traditionnelle pour les enfants (p. ex., jouer à un jeu, faire de l'art, apprendre une chanson ou une comptine).
- **Échange interculturel** – activité qui implique un dialogue entre les élèves de l'enseignant étranger aux États-Unis et des écoles ou des élèves d'un autre pays, idéalement le pays d'origine de l'enseignant.
    - *Exemple d'échange en mode virtuel :* établir des communications continues en prévoyant des conversations vidéo sur Skype/FaceTime/Google Meet, en utilisant des mots-clics propres à la classe sur Twitter, présentations d'expériences culturelles, comme des soirées de danse à l'école ou la préparation de écrevisses mijotées sur Instagram ou Snapchat. Se servir des médias sociaux pour créer des liens en temps réel entre les élèves en Louisiane et ceux de son pays d'origine.
    - *Exemple d'échange direct entre élèves :* créer et échanger des cartes postales vidéo, des lettres écrites, des albums photo ou des paquets-cadeaux qui se rapportent au milieu des élèves (leur école, leur maison, leur ville, leur famille, leurs repas, etc.) et qui comportent des questions qui favoriseront l'apprentissage naturel de la langue et l'échange d'intérêts.
    - **Exemple axé sur l'apprentissage :** l'enseignant sélectionne un thème à explorer avec les élèves d'une classe dans son pays d'origine et utilise des programmes de partage de fichiers comme Google Drive pour présenter des leçons, des activités et des produits d'élèves.

Le LDOE/CODOFIL vous remettra les formulaires appropriés pour que vous puissiez consigner vos initiatives culturelles. La preuve de la réalisation de l'initiative d'échange culturel doit être remise au LDOE/CODOFIL chaque année, en mars.

Afin de faciliter votre initiative d'échange culturel, il est important de participer aux activités culturelles locales de votre communauté et partout en Louisiane. Parlez à votre enseignant-mentor, vos collègues ou vos voisins pour savoir où trouver un calendrier des activités communautaires locales et pour en

apprendre davantage sur les possibilités d'assister à des événements sportifs ou culturels commandités par votre réseau scolaire, votre ville ou votre paroisse.

Prolongation d'un visa J-1

Pour les enseignants qui en sont à leur troisième année du visa J-1, il est possible de demander une prolongation en vue d'une quatrième année, voire d'une cinquième. Les services d'immigration des États-Unis ne peuvent toutefois garantir qu'une prolongation sera accordée. L'enseignant qui soumet la demande doit être EXCEPTIONNEL. Les demandes de prolongation doivent être approuvées par :

- le gouvernement ou l'école d'origine de l'enseignant, le cas échéant;
- le directeur de l'école hôte en Louisiane;
- le service des ressources humaines du réseau scolaire;
- le LDOE/CODOFIL;
- le département d'État des États-Unis.

Échéancier d'une demande de prolongation de visa	
6 janvier	Le LDOE/CODOFIL envoie un modèle de lettre d'intention aux enseignants associés internationaux, après quoi ces derniers peuvent demander une prolongation de leur visa.
Étape 1	L'enseignant doit demander une prolongation auprès de son directeur. Ceci n'est pas négociable. Les prolongations doivent se faire UNIQUEMENT pour la même école, ce qui signifie que vous ne pouvez pas demander un transfert et que le directeur a le droit de refuser votre demande.
1er février	Date limite pour remettre la lettre d'intention au LDOE/CODOFIL.
Étape 2	Le dossier de l'enseignant est évalué par le CODOFIL et le LDOE. Les évaluations de l'enseignant, ses rapports sur les initiatives d'échange interculturel, etc. sont examinés afin que l'on détermine si l'enseignant répond au critère de caractère « exceptionnel ».
1er mars	Date limite pour remettre la demande de prolongation, la lettre du directeur et le paiement.
Étape 3	L'État de la Louisiane soumet la demande officielle aux services d'immigration du département d'État des États-Unis. De là, il faut attendre un mois environ avant de savoir si les services d'immigration acceptent ou refusent la demande de prolongation.
Étape 4	L'enseignant doit passer une entrevue auprès de l'ambassade américaine en dehors des États-Unis, et l'évaluateur doit approuver la demande de prolongation.

Les dates sont approximatives et pourraient changer d'une année à l'autre, ou sans préavis.

Remarque : les enseignants qui ont déjà soumis une demande de visa H-1B au gouvernement des États-Unis et ceux qui détiennent actuellement un visa H1 ne sont pas admissibles à la prolongation.

Citoyens français
Un citoyen français détaché de son académie en France qui soumet une demande de prolongation pour une quatrième année doit présenter une demande de *disponibilité*. La prolongation et l'*affectation* sont

différentes et indépendantes l'une de l'autre. Les enseignants ne seront plus considérés comme *en affectation* et la prolongation accordée par les services d'immigration des États-Unis ne leur donne pas automatiquement la *disponibilit*é – l'une n'entraîne pas l'autre. Un enseignant pourrait voir sa demande de prolongation acceptée, mais sa demande de *disponibilit*é refusée. Dans un tel cas, l'enseignant serait forcé de retourner en France.

Appendix A - IAT Budget

Apply to International Government Partners or directly to Sponsors

	Belgium	Canada	France	Mexico		Spain	Others
	WBI	Sponsor	FEI	HGO: Probem	YUC: ENSY	PPV	Sponsor
Sponsor, Foreign/Domestic Third Party Fees	$0	$0	$0	$0		$0	$0
Visa Fee	$185	Exempt	$185	$185		$185	$185
SEVIS Fee I-901	$220	$220	$220	$220		$220	$220
J1 and J2 One-Time Extension Fee $500	Paid by host school systems						
Estimated Costs Upon Arrival							
Deposits: Rent, Electricity, Water	+/- $1300						
Estimate for Local Transportation	**Purchase used vehicle:** $6,000-$10,000 **Car Insurance:** $200/month **Gas:** ≅ $75/month						
Estimate for Monthly Housing Expenses *Costs vary based on location and size.*	**Rent:** $800-$1200 **Electricity:** $100 **Water:** $50 **Cable:** $50 **Telephone:** $60 **Internet:** $50 *Renters' insurance optional*						
Estimate for Food	$600/monthly						
Estimated Deductions from Salary							
Louisiana Medical Insurance	$175 / monthly $425 / monthly $675 / monthly						
Income taxes	<25%	**Belgium** Tax exempt for first 18 months		**Canada** Canadian *or* American taxes		**All Other Countries** Required	
FICA *Social Security and Medicare*	8%	***Exempt for first 18 months*** *ONLY: International School of Louisiana, Lycée Français de la Nouvelle Orleans, and non-public schools*					
Teacher Retirement System of Louisiana	8%	*Required for ALL EXCEPT: International School of Louisiana, Lycée Français de la Nouvelle Orleans, and non-public schools*					
***Note: Amounts are communicated in American Dollars.**							
Note: There is no application fee associated with the World Language Certification WLC application.							

Suggestion: Come with enough money to cover 3 months expenses

Initial home furnishings may be purchased at:

- estate sales,
- garage sales,
- thrift stores and
- other second-hand stores

Teacher only
Teacher and spouse
Teacher and family

Annexe B – Autorisation de travail J-2

Marche à suivre pour faire une demande d'autorisation de travail J-2 pour une personne à charge

1. Cliquez sur le lien ci-dessous pour remplir le formulaire de demande I-765.
   https://www.uscis.gov/sites/default/files/document/forms/i-765-aead.pdf
2. Remplissez le formulaire I-765. Veuillez vous référer aux instructions dans « How to Fill Out I-765 Form. »

   Documents à envoyer avec votre demande

   - ❑Copie du document I-94 (document sur lequel figure votre date d'arrivée aux États-Unis)
     - ❑Cliquez sur https://i94.cbp.dhs.gov/I94/#/home, puis sur « Get most recent I-94 ».
   - ❑Copie du document DS-2019 (J-1) de votre conjoint ou conjointe
   - ❑Copie de votre document DS-2019
   - ❑Copie de votre certificat de mariage en anglais, ou une traduction certifiée de celui-ci
   - ❑Lettre de demande (voir l'exemple à la page suivante)
   - ❑Copie de votre passeport (pages où se trouvent votre nom, votre photo et votre date de naissance)
   - ❑2 photos de passeport (en couleur) – écrivez au dos des photos votre prénom et votre nom de famille, avec un crayon
   - ❑Un chèque de **410 $** à l'ordre de : « **U.S. Department of Homeland Security** »
3. Faites parvenir votre demande, la copie des documents susmentionnés, les photos et le paiement par la poste ou par Fedex/UPS.

Par la poste	Par FedEx ou UPS
USCIS PO Box 660867 Dallas, TX 75266	**USCIS** Attn: NFB AOS 2501 S. State Hwy. 121 Business, Ste 400 Lewisville, TX 75067

4. Faites preuve de patience. Ce processus peut prendre entre quatre et six mois.

***REMARQUE : les frais peuvent changer sans préavis.**

***REMARQUE : remplacez les sections surlignées par l'information qui s'applique à votre cas.**

Votre adresse en Louisiane
123, rue Louisiane
Ville Platte, LA, 70000

Le 13 juillet 2018
USCIS

Madame,
Monsieur,

Je souhaiterais soumettre une demande d'autorisation de travail J-2. Mon visa étant valide jusqu'au 14 juillet 2021, j'aimerais que mon autorisation de travail soit valide jusqu'à cette date également.

Le relevé de dépôt direct de ma conjointe/mon conjoint montre qu'elle/il reçoit 2 500 $ par mois de la commission scolaire de la paroisse Lafayette/Lafourche/Orleans afin de subvenir à nos besoins aux États-Unis.

Notre budget mensuel approximatif est le suivant.

· 1 200 $ pour le loyer et les services publics
· 600 $ pour la nourriture
· 500 $ pour les vêtements et le transport
· 400 $ pour l'assurance maladie
· ...

Comme le montre notre budget, nous avons assez d'argent pour vivre modestement, mais il en reste très peu pour les dépenses non essentielles.

Je souhaite obtenir une autorisation de travail, car travailler serait pour moi le meilleur moyen de m'intégrer à la communauté et de parfaire ma connaissance de l'anglais et de la culture américaine.

Je comprends qu'aucune partie de mes revenus éventuels ne pourrait servir à subvenir aux besoins de ma conjointe/mon conjoint, qui détient un visa J-1, et que toute somme que je gagnerai servira à des activités culturelles et récréatives.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Votre signature

Votre nom en lettres moulées

Annexe C – Exemples d'horaires quotidiens

Exemple d'un horaire dans le programme d'immersion – École primaire
Apprentissage précoce des langues du monde (EWL)

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 20-8 h 45	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde
8 h 45-9 h 15	Maternelle, groupe A	1re année, groupe A	Maternelle, groupe A	1re année, groupe A	2e année, groupe A
9 h 20-9 h 50	Maternelle, groupe B	1re année, groupe B	Maternelle, groupe B	1re année, groupe B	2e année, groupe B
9 h 55-10 h 25	Garde	2e année, groupe A	Garde	Garde	3e année, groupe A
10 h 30-11 h	CAP	2e année, groupe B	CAP	CAP	3e année, groupe B
11 h 5-11 h 35	4e année, groupe A	3e année, groupe A	4e année, groupe A	3e année, groupe A	4e année, groupe A
11 h 40-12 h 10	4e année, groupe B	3e année, groupe B	4e année, groupe B	3e année, groupe B	4e année, groupe B
12 h 10-12 h 40	DÎNER	DÎNER	DÎNER	DÎNER	DÎNER
12 h 40-13 h	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation
13 h-13 h 20	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
13 h 20-13 h 50	5e année, groupe A	5e année, groupe A	5e année, groupe A	5e année, groupe A	5e année, groupe A
13 h 55-14 h 25	5e année, groupe B	5e année, groupe B	5e année, groupe B	5e année, groupe B	5e année, groupe B
14 h 30-15 h 15	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation
15 h 15-15 h 30	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde

Exemple d'un horaire dans le programme d'immersion – École primaire Immersion (IMM)

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 25-7 h 55	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
8 h-9 h 35	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
9 h 35-9 h 40	Transition et toilettes	Transition et toilettes	Transition et toilettes	Transition et toilettes	Transition et toilettes
9 h 40-10 h	IMM – Langues	IMM – Langues	IMM – Langues	IMM – Langues	IMM – Langues
10 h-11 h	RAI	RAI	RAI	RAI	RAI
11 h-11 h 20	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
11 h 20-11 h 40	IMM – Langues	IMM – Langues	IMM – Langues	IMM – Langues	IMM – Langues
11 h 40-12 h 45	RAI	RAI	RAI	RAI	RAI
12 h 45-13 h 15	Éducation physique	Éducation physique	Éducation physique	Éducation physique	Éducation physique
13 h 15-13 h 35	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
13 h 35-14 h 10	Études sociales/sciences	Études sociales/sciences	Études sociales/sciences	Études sociales/sciences	Études sociales/sciences
14 h 10-14 h 30	Départs	Départs	Départs	Départs	Départs

Exemple d'un horaire – École intermédiaire
Apprentissage précoce des langues du monde (EWL)

HEURE	Lundi Journée groupe A	Mardi Journée groupe B	MERCREDI Journée groupe A	JEUDI Journée groupe B	VENDREDI Journée groupe A/B
6 h 55-7 h 10	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde
7 h 10-7 h 30	Classe titulaire	Classe titulaire	Classe titulaire	Classe titulaire	Classe titulaire
7 h 35-9 h 5	6e année Groupe A	6e année Groupe B	6e année Groupe A	6e année Groupe B	6e année Groupe A/B
9 h 10-10 h 50	7e année, niveau 1 Groupe A	7e année, niveau 1 Groupe B	7e année, niveau 1 Groupe A	7e année, niveau 1 Groupe B	7e année, niveau 1 Groupe A/B
10 h 55-12 h 45 (comprend le dîner)	8e année, niveau 2 Groupe A	8e année, niveau 2 Groupe B	8e année, niveau 2 Groupe A	8e année, niveau 2 Groupe B	8e année, niveau 2 Groupe A/B
12 h 45-13 h	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation
13 h-14 h 30	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation
14 h 30-14 h 45	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde

Exemple d'un horaire – École intermédiaire Immersion (IMM)

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 h 55-7 h 10	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde	Arrivées et garde
7 h 10-7 h 30	Classe titulaire	Classe titulaire	Classe titulaire	Classe titulaire	Classe titulaire
7 h 35-9 h 5	Matière 6e année Groupe A	Matière 6e année Groupe B	Matière 6e année Groupe A	Matière 6e année Groupe B	Matière 6e année Groupe A/B
9 h 10-10 h 50	Matière 7e année Groupe A	Matière 7e année Groupe B	Matière 7e année Groupe A	Matière 7e année Groupe B	Matière 7e année Groupe A/B
10 h 55-12 h 45 (comprend le dîner)	Matière 8e année Groupe A	Matière 8e année Groupe B	Matière 8e année Groupe A	Matière 8e année Groupe B	Matière 8e année Groupe A/B
12 h 45-13 h	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation	Longue pause – récréation
13 h-14 h 30	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation	Préparation
14 h 30-14 h 45	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde	Départs et garde

Annexe D – Termes courants

Boîte aux lettres des enseignants – boîte aux lettres pour le courrier interne à l'école. Elle se trouve souvent dans la salle des enseignants et contient tous les documents et formulaires qui vous concernent. On recommande de vérifier si vous avez du courrier au moins deux fois par jour : à votre arrivée, pendant votre période de planification et avant de partir à la fin de la journée.

Central Office, *Bureau central* – bureau de la commission scolaire où se trouvent les locaux du surintendant, du superviseur du programme des langues du monde, le service des ressources humaines et le service de la paye et des avantages sociaux.

School Calendar / Activities Calendar, *Calendrier scolaire/calendrier des activités* – calendrier du mois ou de l'année indiquant les événements et les activités de l'école. Ce calendrier, établi à l'avance, est sujet à changement, mais doit être pris en considération au moment d'organiser des activités. Si vous organisez des activités avec vos élèves, vous devrez également préparer une note d'information et la faire approuver par le directeur afin qu'elle soit distribuée à vos collègues.

Resource Center, ***Centre de ressources*** – centre où l'on met du matériel pédagogique à la disposition des enseignants d'une paroisse. Vous devez demander l'accès et potentiellement payer pour certains services. Le Louisiana Resource Center for Educators (LRCE) à Baton Rouge dispose également de matériel 3D fort utile que vous pouvez utiliser dans votre enseignement.

Cible d'apprentissage des élèves (SLT) – cible d'apprentissage liée aux résultats de l'élève. Chaque enseignant doit fixer deux cibles d'apprentissage des élèves au début de l'année et les afficher en ligne une fois qu'elles sont approuvées par l'évaluateur. Il s'agit pour l'enseignant d'établir un but à atteindre pour qu'un groupe d'élèves progresse sur le plan de l'apprentissage. Cela demande de comparer des données qui reflètent le niveau de connaissances d'un groupe d'élèves en début d'année (données de référence) à d'autres données recueillies à la fin de l'année, ce qui permet de déterminer de manière quantitative les progrès réalisés par le groupe en question dans une matière donnée.

PLC (Professional Learning Community), *Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)* – groupe d'enseignants qui travaillent de concert dans le but de renforcer leurs compétences en enseignement et d'améliorer le cadre et les résultats d'apprentissage de leurs élèves. Dans bien des cas, ce travail est mené pour un même niveau scolaire ou plusieurs niveaux scolaires à l'échelle d'une école ou d'un district scolaire.

Home-School Communications, *Communication école-maison* – communication entre les gens à la maison et l'école. On considère qu'ensemble, les gens à la maison et le personnel de l'école forment une équipe accompagnant l'enfant pour l'aider à atteindre son plein potentiel. Bien souvent, les familles de la Louisiane s'impliquent beaucoup dans l'éducation de leurs enfants. Elles aiment savoir ce qui se passe à l'école, car cela leur permet d'aider les enseignants et de renforcer les apprentissages à la maison. Les enseignants ont souvent recours à des outils de communication comme des infolettres de classe, la plateforme Google Classroom ou l'application Remind pour transmettre des renseignements généraux et des rappels. Les familles apprécient également la possibilité de suivre les progrès de leurs enfants grâce à des rapports d'étape, des prises de contact quotidiennes ou hebdomadaires, des courriels et des appels téléphoniques.

Cote de rendement des écoles (SPS) – cote alphabétique attribuée aux écoles en fonction d'une échelle numérique de 0 à 150. La cote repose dans une forte proportion sur les résultats des élèves aux épreuves uniformes chaque printemps. Cette cote alphabétique a une incidence non seulement sur l'école, mais également sur toute la communauté. Pour en savoir plus, visionnez la vidéo School Performance Scores et consultez la page Louisiana School Finder pour chercher une école en particulier.

Roll / Roster / Student List, *Liste d'élèves* – liste des élèves de chaque classe. Une liste des élèves absents est remise rapidement à l'enseignant au début de la journée, souvent en ligne. Vérifiez auprès du « secrétariat » si vous croyez qu'il manque un élève.

Louisiana State Standards , ***Normes de l'État de la Louisiane*** – normes pédagogiques qui définissent ce que les élèves doivent savoir, mais non pas la manière dont les élèves apprennent ou dont les enseignants enseignent. Des directives concernant l'enseignement de chaque matière, y compris les langues (langues vivantes ou en immersion), sont fournies ici : Louisiana Academic Standards & Grade-Level Expectations.

Lesson Plans, *Plan de cours* – plan détaillé des leçons que vous comptez donner au cours d'une semaine. Ces plans sont soumis au directeur ou directeur adjoint chaque semaine et comprennent une description des activités, du matériel et des ressources que vous entendez utiliser.

Professional Growth Plan (PGP), *Plan de perfectionnement professionnel (PPP)* – document officiel que vous et tous vos collègues devez remplir. Avec votre mentor, utilisez ce document de planification du PPP pour vous fixer des objectifs professionnels uniques à atteindre d'ici la fin de l'année scolaire. Ces objectifs doivent être mesurables et se rapporter à votre cours; ils comprennent une auto-analyse ainsi que des activités précises qui viendront enrichir votre cours. Vous devez décrire en détail la façon dont vous atteindrez vos objectifs ainsi que les critères qui permettront de déterminer si vous les avez atteints.

Pony Mail / Internal Mail , ***Pony Mail/courrier interne*** – système de courriel gratuit qui fournit un lien entre la commission scolaire/le bureau central et les autres écoles de la paroisse.

Inservice Meetings, *Rencontre en cours d'emploi* – rencontre se tenant à l'école ou en dehors, après les heures d'école, échelonnée sur plusieurs séances et portant sur un thème pédagogique précis.

Faculty Meetings, *Réunion du personnel enseignant* – réunion qui a lieu dans un bâtiment de l'école après les heures d'école et à laquelle vous devez assister. Votre présence est obligatoire en vertu de votre contrat. Toute dérogation, même occasionnelle, doit être demandée directement à votre gestionnaire.

Salle de travail des enseignants – local réservé aux enseignants où il peut y avoir une photocopieuse, une machine à plastifier, des ordinateurs et d'autres équipements à l'usage des enseignants.

Salle des enseignants – local dans l'école réservé aux membres du personnel enseignant. Il peut être utilisé par des enseignants qui souhaitent travailler en équipe ou bien pour se réunir durant les temps libres. Il peut y avoir un réfrigérateur, un micro-ondes, un évier et des toilettes à l'usage des enseignants.

Secrétariat de l'école – local principal des membres du personnel de l'école, qui sert de point d'accueil pour les visiteurs. Les employés comme la secrétaire, les commis, le gardien de sécurité, etc. travaillent à la « réception ». En pratique, il sert aux élèves qui ont des problèmes de discipline ne pouvant être

résolus en classe sans que le cours soit indûment perturbé. Utilisez l'interphone de votre classe pour appeler « le secrétariat ».

Back-to-School Night / Open House, *Soirée de la rentrée/portes ouvertes* – il s'agit de la seule réunion de parents officielle de toute l'année scolaire. La rencontre a lieu en soirée, habituellement neuf semaines après le début de l'année (fin septembre ou début octobre). Votre présence est obligatoire! Vous devez être en mesure d'expliquer aux parents les objectifs de votre cours et les méthodes que vous comptez employer. Vos collègues profiteront de cette activité « sociale » pour mettre leurs habits plus professionnels. N'hésitez pas à leur demander des conseils.

Field Trip, *Sortie scolaire* – excursion pédagogique hors de l'école pendant les heures d'école. Ces sorties sont annoncées soit durant les réunions du personnel enseignant, soit sur un calendrier affiché dans la salle des enseignants. Vous recevrez possiblement une liste des élèves participants. Tentez de préparer vos sorties le plus tôt possible dans l'année et de fournir la liste exacte des élèves participants dès que vous le pouvez. Ces sorties demandent beaucoup de temps et de préparation, mais sont très enrichissantes.

Superviseur – personne légalement autorisée à observer des enseignants dans un domaine en particulier. Dans le cas du programme du CODOFIL/IAT, cette personne sert de lien officiel entre les enseignants, la commission scolaire et le LDOE.

Annexe E – Trousse d'outils de l'enseignant

Défense des langues et soutien	
American Council on the Teaching of Foreign Languages ACTFL	Center for Advanced Language Proficiency Education and Research CALPER
Joint National Committee for Languages - National Council for Languages and International Studies JNCL-NCLIS	Trousse d'outils pour la défense des langues : Lead with Languages
Louisiana Foreign Language Teachers' Association LFLTA	National Association of District Supervisors of Foreign Languages NADSFL
National Council of State Supervisors for Languages NCSSFL	National Network for Early Language Learning NNELL

Lois de la Louisiane relatives aux langues du monde	
RS 17:272 Langue et culture françaises Enseignement du français dans les écoles publiques	RS 17:273 Langues secondes Enseignement des langues étrangères dans les écoles publiques
RS 17:273.1 Langues importantes Enseignement des langues importantes dans les écoles publiques	RS 17:273.2 Programmes de langues étrangères en immersion : processus et critères de certification
RS 17:273.3 Programmes de langues étrangères en immersion : création par les commissions scolaires locales et par voie de pétition de parents	RS 17:273.4 Sceau de bialphabétisation de la Louisiane
RS 17:284 Langue ASL (American Sign Language) dans les écoles secondaires	RS 17:285 Langues africaines dans les écoles publiques
RS 17:10.1 Système d'imputabilité à l'échelle des écoles et des districts : raison d'être et responsabilités de la commission scolaire de l'État	

Ressources pour les enseignants des programmes des langues du monde et les programmes d'immersion	
Page de destination des langues du monde du Louisiana Department of Education	
Recueil des langues du monde de la Louisiane	Programme des enseignants associés internationaux (IAT) de la Louisiane
Normes relatives à la langue ASL (American Sign Language) de la Louisiane	Normes relatives aux langues en immersion de la Louisiane
Normes relatives aux langues vivantes de la Louisiane	Objectifs de compétence de la Louisiane – langues du monde
Planificateur d'unités thématiques sur les langues du monde (LDOE)	Planificateur de cours sur les langues du monde (LDOE)
Portée et séquence des langues du monde – novice (LDOE)	Portée et séquence des langues du monde – intermédiaire (LDOE)
Portée et séquence des langues du monde – avancé (LDOE)	Glossaire des acronymes et des termes des langues du monde (LDOE)
Guide de l'administrateur sur l'observation et la rétroaction (LDOE)	Marche à suivre pour la certification des enseignants détenteurs d'un visa J-1 – World Language Certificate (WLC)
Sites Web utiles	
Équivalence – langues du monde	Baccalauréat international
LinguaFolio	Carte des compétences au 21e siècle
Centres nationaux de ressources sur les langues étrangères	